

Au fil de l'eau...

# INFORMATIONS MUNICIPALES



Août 2023



# SOMMAIRE

<b>EDITO DU MAIRE</b>	3	Sortie au spectacle « Liberté » Dans la roue des handicapés	34-35
<b>INFOS MUNICIPALES</b>		Service animation Salle des jeunes	36-37
Un nouvel accueil en mairie et à l'agence postale	4		
Infos travaux	5-6	<b>MANIFESTATIONS PASSÉES</b>	
Retrait-gonflement des argiles	7-9	Toute l'académie à Avanne-Aveney pour le raid UNSS	38
Nouveau cimetière : deux études hydrogéologiques contraignent la maîtrise d'ouvrage	10	Trail des forts : une édition anniversaire magnifique	39
La véloroute : le partage délicat d'une voie étroite	11-12	Produits ménagers à faire soi même Commémoration du 8 mai	40
<b>INTERVIEW DE M. MATHIEU LARME</b>	13-15	Voyage dans le Jura	41
<b>BRÈVES</b>		Nos Petits Loups	42
Cartes jeunes Affouages Horaires mairie / agence postale communale	16	Grandes Heures Natures Havana Blue au top de sa forme	43
Enedis Fermeture de la côte de LARNOD Salle d'Aveney	17	Exposition de talents du village	45
<b>NATURE / ENVIRONNEMENT</b>		Concours de pétanque	46
Natura 2000 : projet d'extension de la zone	18-19	Concert à l'église Ateliers bibliothèque	47-48
Le chemin sylvestre Graines	20-21	<b>MANIFESTATIONS A VENIR</b>	
<b>HISTOIRE DU VILLAGE</b>	22-24	Les Rendez-vous à faire soi même	49
<b>PRÉVENTION</b>	25-28	Chantier participatif The Serious Road Trip Sortie Nature	50
<b>ENFANCE ET JEUNESSE</b>		Marché de Noël	51
Rencontre avec Jana HENKRICHOVA Nos nichoirs, nos mangeoires	29	Livres dans la boucle Concert samedi 2 décembre à l'église Tennis de table	52
Les bacs de plantations Le nettoyage du village	30	<b>LES ASSOCIATIONS</b>	53-60
Jeudi 15 juin, intervention des apiculteurs	31	<b>CONSEIL MUNICIPAL</b>	61
Une superbe aventure Paroles d'enfants	32	<b>UN COIN DE LECTURE</b>	62-63
Champions du biathlon	33	<b>UN MOMENT DE DÉTENTE</b>	64-66
		<b>ÉTAT-CIVIL / AGENDA</b>	67

**Comité de rédaction :** Laurent DELMOTTE, Danièle BRIOT, Sylvia ESSERT, Laurence MALBRANQUE, Melinda PHILIPPE, Céline BAGUE, France-Hélène ALIX, Jean Paul ARENA, Nary ROSSI, Elinda KIM, Tony MENANTEAU.

**Mise en page :** Juliette QUIROT

**Directeur de la publication :** Marie-Jeanne BERNABEU

*Au fil de l'eau... - Bulletin municipal d'Avanne-Aveney - Août 2023*



Alors que j'écris cet édito par une matinée d'une journée qui s'annonce caniculaire, j'ai une pensée pour vous qui lisez ce bulletin d'informations municipales « au fil de l'eau »...

Un bref bilan à mi-mandat vous était annoncé mais j'ai préféré laisser plus de place à l'école et aux activités de la rentrée. Ce n'est que partie remise.

Quelques règles ont été énoncées dans le guide du voisinage, néanmoins en mairie nous recevons encore des signalements de haies non taillées, de divagations d'animaux qu'il s'agisse de chiens ou de vaches, de manquements à des règles simples de bon voisinage et de respect des autres.

Pour une meilleure qualité de vie, les travaux dans la commune avancent à leur rythme : de la réhabilitation de l'ancien bureau de poste, de la réhabilitation des 2 logements, de l'aménagement et de la sécurisation du site du rocher de Valmy, du revêtement des trottoirs abimés par le temps aux Bigarreux-Griottes, de l'embellissement de l'école par une peinture colorée au rez-de-chaussée ou la pose des voiles d'ombrage tant attendue...

Alors que des arrêtés de vitesse sont publiés pour un maximum à 30 km rue de l'Église, Grande rue, rue Bigarreux-Griottes, certains s'insurgent contre des dispositifs mis en place parce que l'on change tout simplement leurs habitudes ! N'est-ce pas l'intérêt collectif qui anime une municipalité?

L'ouverture au public en l'église St-Vincent pour des concerts classiques, nous a permis de redécouvrir une église restaurée même s'il reste quelques finitions, des offices religieux réguliers, des moments moins festifs avec des célébrations pour ceux qui nous ont quittés.

Les journées ensoleillées nous ont invité à nous retrouver autour des talents cachés des habitants d'Avanne-Aveney, d'un beau concours de pétanque et d'une agréable fête de la musique, alors qu'en juillet un bel orage annoncé a conduit monsieur le Préfet à annuler le concert du Mardi des rives.

En attendant cette même place Champfrêne accueille tous les jeudis le marché hebdomadaire, en espérant qu'à la rentrée toutes et tous nous continuions à le fréquenter pour le faire revivre et perdurer.

Alors que deux plaintes ont été déposées pour dépôts sauvages, l'enquête en cours a permis de déterminer un contrevenant qui se verra déjà infliger une amende de base de 1 500 €uros, plus le coût de l'enlèvement, destruction et traitements des déchets.

A cette occasion, je vous rappelle que tous les signalements sont utiles aux autorités pour nous aider à vivre ensemble sereinement.

C'est le cas aussi, pour la surveillance des véhicules où des soi-disant intervenants pour des réseaux qui volent le cuivre des poteaux sous nos yeux ! Voire repérer les maisons de nos voisins partis pour mieux les cambrioler alors que nous sommes dans notre premier sommeil.

Profitez de partager avec vos familles et amis ces belles journées ensoleillées pour découvrir le chemin sylvestre qui vient d'être réalisé dans le bois d'Avanne-Aveney en prenant soin des deux parcours et de l'environnement.

Belle rentrée à vous les enfants, belle reprise aux parents et bonne continuation à vous lectrices, lecteurs, à vos proches, prenez soin de vous, de toutes celles et ceux qui vous sont chers.



### UN NOUVEL ACCUEIL EN MAIRIE ET À L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Bienvenue à Elisa et à Lauriane

Après le départ de Julie MARADAN le 17 avril 2023, l'agence postale prend un autre visage. S'agissant d'un poste de titulaire, une annonce de vacance de poste a permis de recruter Mme Lauriane MAITRUGUE qui a pris son poste le 3 juillet dernier.

Entre le 17 avril et le 3 juillet, le public a pu se familiariser avec un nouvel agent postal, Mme Elisa BREUILLOT, en contrat unique d'insertion (CUI) dans un cursus de Parcours Emploi Compétences pour 9 mois, qui a fait la transition et a assuré la formation de Lauriane. A compter du 3 juillet, Elisa a pris le poste d'agent d'accueil mairie les mercredi et jeudi.

Lauriane est donc un agent titulaire qui a fait ses armes à la mairie de Besançon et au SDIS 25. Son adaptabilité aux différentes missions qui lui ont été confiées sert pleinement les besoins de l'agence postale et réciproquement, les conditions du poste, à temps non complet, correspond à ses attentes.

Elisa est une habituée de l'accueil en mairie avec une expérience prolongée à la mairie de Serre-les-Sapins. Une formation d'une semaine à l'APC de Geneuille lui a permis de cerner l'activité postale et de créer le binôme à Avanne-Aveney.

Bienvenue à toutes les deux dans l'équipe municipale.

Les mouvements de personnels étant souvent synonymes de réorganisation, le conseil municipal a décidé, lors de sa délibération du 11 mai dernier, d'étendre et de rendre plus lisibles les heures d'ouverture de la mairie. Ainsi, à compter du 1<sup>er</sup> septembre, la mairie sera ouverte tous les après-midis du lundi au vendredi et deux matinées supplémentaires (lundi et samedi matin). Le public peut ainsi bénéficier d'une extension de la durée d'accueil qui passe de 20 heures à 24,5 heures hebdomadaires.



De g. à d. : E. BADOT, J. QUIROT, E. BREUILLOT, L. MAITRUGUE, T. MENANTEAU

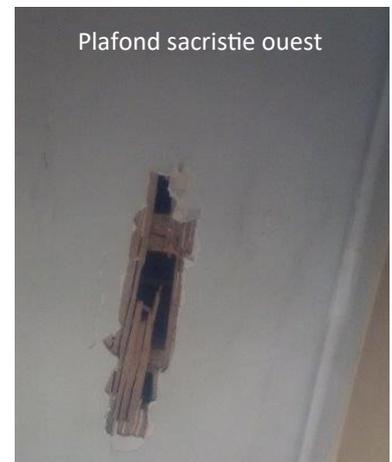
## INFOS TRAVAUX

### Sacristies

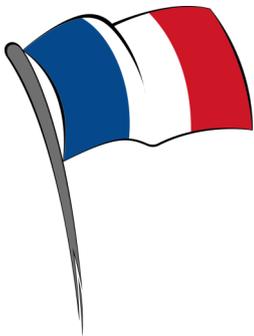
Les travaux de la sacristie ont été autorisés par un arrêté du 15/05/2023 avec les prescriptions de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Bourgogne-Franche-Comté, l'église étant inscrite à l'inventaire des monuments historiques.

Les travaux se composent de deux lots : électricité et plâtrerie. La société ISB de Geneuille a réalisé en juin le réseau de prises de courant dans la sacristie ouest et le chœur permettant les branchements du mobilier liturgique pour un montant de 1 420.00 € HT. L'atelier Roland Nonnotte, déjà prestataire des décors intérieurs de la tranche 2 de la rénovation, est chargé de reprendre les plafonds et les murs des deux sacristies pour 11 350.50 € HT.

Ce long cycle de travaux de l'église, débuté en 2016, se terminera avec la restauration des deux retables, inscrits également au titre des monuments historiques par arrêté préfectoral du 20 janvier 2022.



### Rocher de Valmy



A l'occasion du 80<sup>ième</sup> anniversaire du martyr des résistants et de la cérémonie d'ampleur prévue le dernier week-end de septembre, il a été décidé d'améliorer les conditions d'accès et d'accueil du public de ce site. Ainsi, c'est l'entreprise ROC AMENAGEMENT, en groupement solidaire avec FOBEPRO COREAM, qui a remporté le marché de travaux de sécurisation et d'aménagement des abords du monument sis au Rocher de Valmy, pour un montant de 33 190 € HT.

Le Rocher de Valmy est répertorié dans le plan local d'urbanisme comme un site protégé au titre de l'environnement et du patrimoine. Les travaux ont donc fait l'objet d'une déclaration préalable avec un avis conforme de l'unité départementale d'architecture et du patrimoine (UDAP) dépendant de la DRAC, et avec une information en direction de la direction régionale de l'environnement (DREAL).

Pendant les travaux, le site est évidemment interdit d'accès aux promeneurs et touristes.





Ancienne entrée de la poste

## Création du pôle petite enfance

Les travaux vont bon train dans le bâtiment de l'ancienne poste. Un obstacle majeur a fait irruption : le dévoiement obligatoire d'une partie des réseaux enfouis, afin de contourner l'extension à créer. Ceci n'empêche pas l'avancement du lot Maçonnerie et l'engagement des commandes

suivi des livraisons pour les autres lots.

Pour mémoire, les nuisances sonores dues aux chantiers professionnels sont autorisées dès 7 heures du matin jusqu'à 20h, avec une coupure entre 12h30 et 13h30. Elles sont interdites les dimanches et jours fériés.



## Création de deux logements communaux au 6 rue St-Vincent

Après l'attribution de la maîtrise d'œuvre à l'organisme Soliha, une consultation a été lancée pour la réalisation de travaux de rénovation d'un logement existant et aménagement d'un second logement au 6 rue St-Vincent.

La consultation a été publiée le 09/02/2023 et après une phase de négociation autorisée par le règlement de consultation, le conseil municipal a décidé le 22 juin dernier l'attribution du marché aux entreprises suivantes :

LOT	ENTREPRISE	SIEGE	MONTANT €HT
<b>Gros œuvre</b>	SARL SNCB SOCIÉTÉ NOUVELLE DE CONSTRUCTION BISONTINE	25000 BESANÇON	48 785.55
<b>Charpente-couverture</b>	DUPLAIN & MANUS	25000 BESANCON	73 280.24
<b>Menuiseries</b>	SARL GIRARD JEAN MARIE	25270 VILLENEUVE D'AMONT	90 500.00
<b>Plâtrerie Peinture</b>	ENTREPRISE BISONTINE DE PEINTURE	25770 SERRE LES SAPINS	53 933.70
<b>Chape carrelage sols souples</b>	SAS PREVITALI ECOLE	25480 ÉCOLE VALENTIN	19 069.22
<b>Chauffage Ventilation</b>	SARL ENTREPRISE GRAND- GUILLAUME	25220 THISE	28 289.65
<b>Plomberie Sanitaire</b>	SARL ENTREPRISE GRAND- GUILLAUME	25220 THISE	14 208.54
<b>Electricité</b>	SAS IG-ELEC	25000 BESANÇON	18 271.00
<b>Ravalement façades</b>	SARL RPI	25720 AVANNE	17 041.84
		<b>TOTAL HT</b>	<b>363 379.74</b>

## LE RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES : UN ALÉA GRANDISSANT

Lorsque vous obtenez une autorisation d'urbanisme, l'arrêté est le plus souvent accompagné d'une mise en garde lié au risque dit « retrait-gonflement des argiles ». L'article de quelques lignes porte sur la prévention au risque, et, à l'heure du dérèglement climatique, il doit requérir toute votre attention.

Depuis la sécheresse 2018, les dossiers de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour les dégâts causés par les canicules sont récurrents et ils seront de plus en plus nombreux. Dernière preuve en date : le ministre de l'Intérieur a reconnu l'état de catastrophe naturelle pour Avanne-Aveney dans son arrêté du 3 avril dernier.

### Description de l'aléa

Les sols argileux possèdent la propriété de voir leur consistance se modifier en fonction de leur teneur en eau. Ainsi, en contexte humide, un sol argileux se présente comme souple et malléable, tandis que ce même sol desséché sera dur et cassant.

Des variations de volume plus ou moins conséquentes en fonction de la structure du sol et des minéraux en présence, accompagnent ces modifications de consistance.

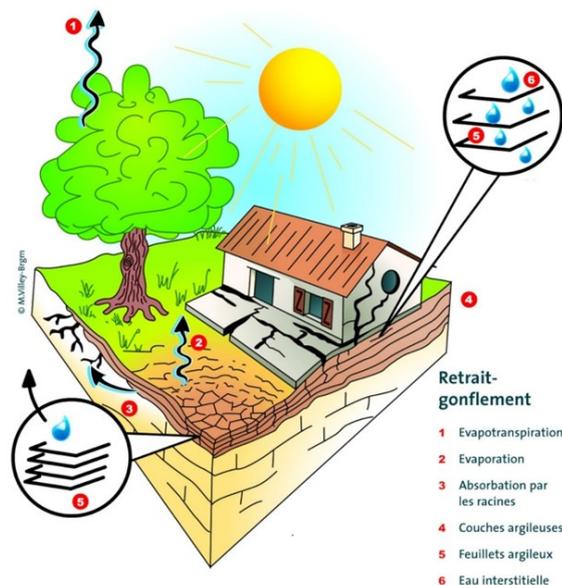
Ainsi, lorsque la teneur en eau augmente dans un sol argileux, on assiste à une augmentation du volume de ce sol, on parle alors de « gonflement des argiles ». Au contraire, une baisse de la teneur en eau provoquera un phénomène inverse de rétractation ou « retrait des argiles ».

### Conditions d'apparition du phénomène

Outre la nature du sol et les conditions hydrogéologiques comme la présence proche d'une nappe souterraine, les phénomènes climatiques exceptionnels sont le principal facteur de déclenchement du phénomène de retrait-gonflement des sols argileux.

En effet, l'amplitude des variations de volume d'un sol argileux « gonflant » augmente avec l'importance de la variation de la teneur en eau du sol. Ainsi, la succession d'une période fortement arrosée et d'une période de déficit pluviométrique constitue un facteur de déclenchement majeur.

En climat tempéré, les épisodes de sécheresse, caractérisés par des températures élevées, un déficit pluviométrique et une très forte évapotranspiration, ont pour répercussion immédiate d'assécher les sols argileux et donc de provoquer un phénomène de retrait provoquant des dégâts plus ou moins sérieux sur les bâtiments.



### Impact du changement climatique

Les travaux récents menés dans ce domaine indiquent que la fréquence et l'intensité des vagues de chaleur et des sécheresses vont inévitablement augmenter au cours du siècle sur le territoire français.

Les simulations du projet ClimSec mené par Météo France pour caractériser l'impact du changement climatique sur la ressource en eau et l'humidité des sols, mettent ainsi en évidence (lire : <https://www.georisques.gouv.fr/risques/retrait-gonflement-des-argiles.gouv.fr>) :

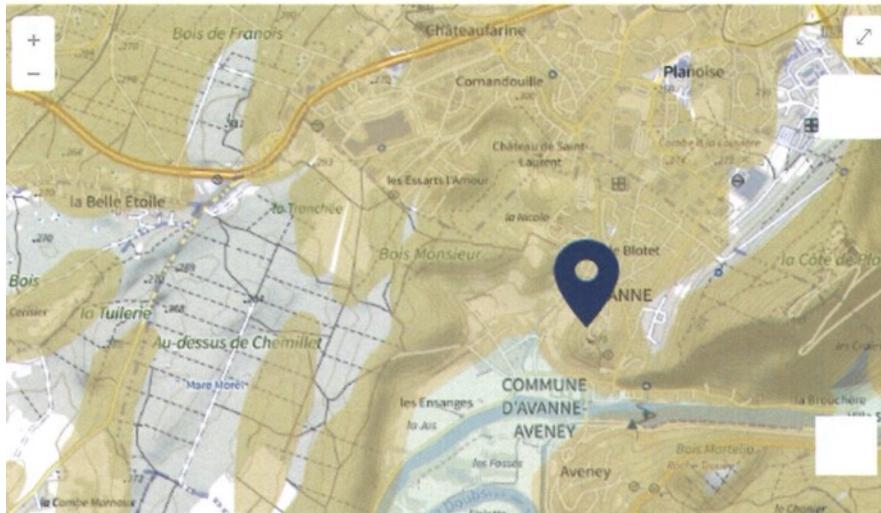
- l'accroissement de la probabilité de sécheresse agricole au cours du premier tiers du siècle ;
- l'apparition de sécheresses inhabituelles en termes d'intensité ou d'expansion spatiale au milieu du siècle et de nouvelles régions touchées (zones montagneuses en particulier) ;
- des sécheresses du sol extrêmes (par comparaison au climat actuel) sur la majeure partie du territoire

métropolitain à la fin du siècle : un été sur trois, voire un été sur deux, serait au moins aussi chaud que l'été 2003 en métropole.

### L'adaptation par les prescriptions d'urbanisme et de construction

Pour ce qui concerne le phénomène de retrait-gonflement des argiles, l'adaptation au changement climatique passera par une politique d'amélioration du bâti s'appliquant sous forme de prescriptions pour les nouvelles constructions de maisons individuelles, afin de réduire les taux de sinistralité sur les constructions neuves.

C'est pourquoi les autorisations d'urbanisme (permis de construire, non-opposition aux déclarations préalables) comprennent une disposition indiquant explicitement, lorsque l'assiette du terrain concerné est située en zone de l'aléa, la nécessité « *de faire réaliser une étude géotechnique préalable ou, à défaut, d'édifier la construction dans le respect des règles de l'art et des Documents Techniques Unifiés (DTU)* » qui rassemblent les normes s'appliquant aux marchés français du bâtiment.



Carte de l'aléa retrait-gonflement des argiles

Cette mention n'est pas une simple prescription supplémentaire. Son respect doit permettre deux éléments essentiels :

- une adaptation du bâti aux mouvements des sols sur la durée, sans qu'il soit exclu que les dégâts pourront survenir, mais à moindre échelle ;
- une meilleure protection assurantielle, puisque l'expert en charge du rapport technique ne manquera pas de relever d'une part la mise en garde de l'autorité municipale dans l'autorisation d'urbanisme, et d'autre part l'absence de prise en compte par le propriétaire.

### Un enjeu financier majeur

Les assureurs prennent cette problématique de la couverture des dégâts climatiques comme un enjeu majeur dans un proche avenir. Et ils ont commencé à faire leurs comptes avec la multiplication des phénomènes catastrophiques.

En 1992, le secteur a été marqué par la faillite d'une douzaine de compagnies américaines qui n'étaient pas en mesure de faire face aux demandes d'indemnités à la suite du passage de l'ouragan Andrew en Floride et sur la côte est des Etats-Unis. La probabilité d'un tel phénomène, résultant du dérèglement climatique, avait été sous-estimé et la leçon a été retenue (lire : <https://www.forbes.fr/business/lassurance-face-au-rechauffement-climatique/>). Début juin 2023, le géant américain de l'assurance State Farm a informé publiquement qu'il ne veut plus prendre de nouveaux clients en Californie ou dans des zones à risque, pour ne pas mettre en péril son modèle économique. Cette fois, on abandonne la population à son propre sort pour des raisons économiques et il n'est pas exclu qu'en Europe, des compagnies prennent le même chemin.

En effet, en France, le coût des dégâts causés par les catastrophes naturelles a été évalué à 10 milliards d'euros en 2022. Selon France Assureurs, le coût des phénomènes naturels va doubler par rapport à ce qu'on a constaté sur les



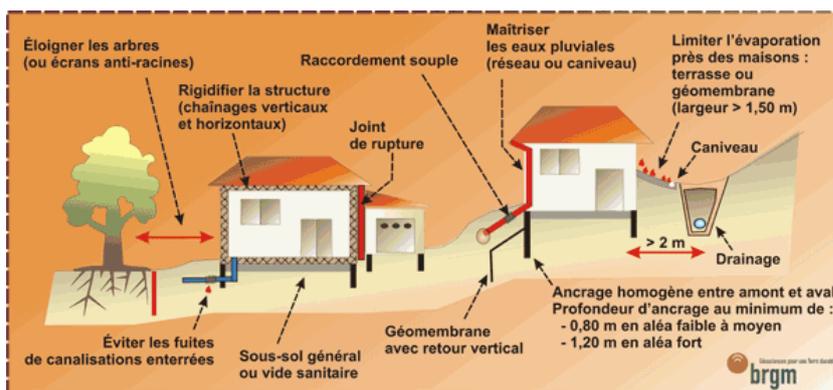
Exemple de fissure sur une maison d'Avanne-Aveney

trente dernières années, pour atteindre plus de 140 milliards d'euros pour la France, en cumulé, sur les trois décennies à venir.

Ces montants seront répercutés sur les primes d'assurance, sur les franchises et sur les critères d'indemnisation. On devine sans effort que le respect des normes à la construction sera scrupuleusement vérifié pour chaque remboursement qui peut s'élever à plusieurs milliers d'euros, en particulier si les fissures atteignent les fondations. D'autant plus que les propriétaires sont et seront de plus en plus informés du risque, que ce soit au moment d'une construction, d'une mutation ou de travaux sur l'existant.

Avec le réchauffement climatique, l'adaptation aux risques s'imposera car les phénomènes appelés aujourd'hui « catastrophes naturelles » deviendront la norme en 2050. Toute l'échelle de la sinistralité doit être revue.

Selon Benoît LEGUET de l'Institut de l'économie pour le climat, « les assureurs se basent sur des données historiques et des séries longues. C'est comme conduire en regardant dans un rétroviseur : ça marche tant que la route est droite. Mais quand la route n'est plus droite, regarder le passé pour prédire le futur et le niveau de sinistralité, ça ne marche plus. Au moment de la COP 21 à Paris, le patron d'un grand groupe d'assurance a dit : un monde à +2 C° est assurable, au-delà on ne sait pas ! » (source : podcast RTL émission « Focus » n°395).



## Les préconisations à la construction

Le PLU d'Avanne-Aveney comprend une section de prévention au risque Retrait-gonflement des argiles. Une fiche « comment construire sur sols argileux ? » est disponible en ligne sur le site internet de la commune. Par ailleurs, des dossiers techniques très complets existent sur les sites officiels tels que [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr) ou [www.brgm.fr](http://www.brgm.fr). Les professionnels ne sont pas forcément bien informés des méthodes d'adaptation du bâti et les propriétaires relativisent le phénomène tant qu'ils n'y ont pas été confrontés.

Les mesures de base vont consister à :

- identifier le terrain de construction ou de travaux d'extension comme terrain à risque. Toutes les zones urbaines d'Avanne-Aveney sont concernées par le risque ;
- adapter les fondations, rigidifier la structure et désolidariser les bâtiments accolés ;
- éviter les variations localisées notamment par les infiltrations d'eaux pluviales à proximité des fondations ;
- éloigner les arbres des fondations (éloignement de l'arbre supérieur à la hauteur de l'arbre).

En conclusion, le réchauffement climatique est aujourd'hui une donnée scientifiquement incontestable dont les conséquences se font déjà sentir et seront nombreuses. L'adaptation de notre mode de vie n'est plus une hypothèse mais une obligation pour contenir ces conséquences. Individuellement, cette adaptation peut prendre de multiples formes et sur le plan de l'habitat, elle sera primordiale, pas seulement pour la viabilité des logements mais aussi pour l'impact financier de phénomènes naturels inédits.



### LA VÉLOROUTE : LE PARTAGE DÉLICAT D'UNE VOIE ÉTROITE

L'aménagement de la véloroute, réalisé par le département du Doubs, sur le chemin de halage et de contre halage longeant la rivière Doubs, constitue un formidable itinéraire ouvert aux modes de déplacement doux : cyclistes, piétons, pratiquants du roller, personnes à mobilité réduite. Mais les conflits d'usage sont de plus en plus nombreux, surtout lorsque les véhicules à moteur s'engouffrent sur la bande roulante étroite à des vitesses forcément peu adaptées.

#### Le domaine public fluvial (DPF)

Voies Navigables de France (VNF) est un établissement public industriel et commercial gestionnaire du domaine public fluvial (DPF) pour le compte de l'Etat. Ce domaine comprend les ouvrages installés en bordure des voies d'eau (acqueducs, siphons, écluses, prises d'eau...) et les chemins dits de « halage » (chemin principal d'une assiette de 8 mètres de large avec les servitudes) et de « contre halage » (sur l'autre rive, avec une assiette plus resserrée de 3 à 4 mètres généralement). Ce domaine prend naissance avec la création des canaux, pour certains depuis des siècles (le canal du midi date de Louis XIV et son ingénieur Riquet) et, pour celui qui concerne initialement Aveney, depuis la création du canal du Rhin au Rhône en 1808 avec mise en concession en 1835 et une modernisation en 1921.

VNF n'a donc pas besoin d'une véloroute pour assurer sa gestion du domaine. Les accès et desserte des parcelles du DPF existent depuis l'origine du canal. En revanche, le projet d'une véloroute à des fins touristiques et écologiques en bordure de rivière a besoin du domaine de VNF pour exister. C'est pourquoi une convention dite de « *superposition de gestion* » a été signée en mars 2006 afin que les deux gestionnaires, VNF et le Département du Doubs, puissent utiliser le même support, en partage de responsabilités, pour développer d'une part les missions de service public de la navigation et d'autre part une politique d'aménagement touristique et de déplacement doux.

#### L'accès réglementé au DPF

Il est donc entendu que rouler sur la véloroute revient en partie, et c'est le cas à Avanne-Aveney, à utiliser le domaine public fluvial. Et cette utilisation ne se fait pas sans restriction.

Tout d'abord, la convention de superposition de 2006 rappelle que tous les acteurs du service public de navigation (agents du Service de navigation Rhône-Saône et agents VNF) ainsi que les entreprises agissant pour leur compte, notamment pour l'entretien des ouvrages, y conservent un droit d'accès « *à tout temps à tout moment* ».

Le DPF est également accessible aux usagers particuliers et aux occupants, qu'ils soient publics ou privés, qui sont « **titulaires d'un titre d'occupation ou d'un droit d'usage** », tels que les concessionnaires de réseaux, les associations de pêche, les associations sportives comme le SNB ou la ligue de canoë-kayak qui évolue sur le circuit éco-pagayeur d'Avanne-Aveney, mais aussi les habitants de parcelles enclavées par l'ouvrage fluvial.

Ensuite, la vocation de la véloroute réside dans le déplacement en mode doux dit aussi « en site propre ». L'article 2 de l'arrêté n°BES/066/09 du 5 juin 2009 et portant réglementation de la circulation sur la véloroute dans le département du Doubs entre Saint-Vit et Allenjoie, est clair : « *la voie est interdite à la circulation des véhicules à moteur* ».

Toute règle supportant des exceptions, l'arrêté signé par le président du conseil départemental tolère la circulation « *à très faible allure (inférieure à 20 km/h)* » :

- \* des riverains dont la voie constitue l'unique accès aux propriétés,
- \* des clients, fournisseurs ou salariés motorisés qui se rendent sur leurs lieux d'activités sous réserve que la voie constitue l'unique accès à cette activité,
- \* des exploitants agricoles sous réserve que la voie constitue l'unique accès à cette activité,
- \* des utilisateurs privés ou public dans le cadre de l'entretien des parcelles riveraines et des réseaux constituant l'emprise de la véloroute, sur autorisation spécifique.

Les véhicules d'urgence et de secours s'ajoutent de manière évidente à cette liste.

Il est bon de rappeler ici que seuls les animaux tenus en laisse sont admis, que la pratique du cheval y est interdite, que le camping, les feux ou dépôts de déchets sauvages sont interdits. Et la baignade de loisir est interdite dans le canal d'Avanne-Aveney en-dehors de la pratique sportive autorisée (paddle, canoë-kayak).

### **Une autorisation nécessaire**

Parfois, la véloroute quitte le domaine fluvial. Dès lors, seul l'arrêté de circulation de la présidente du Département s'applique. Mais lorsqu'il y a superposition, les conducteurs des véhicules à moteur doivent être en possession d'un titre d'occupation domaniale dont la délivrance est exclusivement assurée par VNF.

Dans notre commune, les riverains de la rue du Halage sont identifiés par l'arrêté comme « autres utilisateurs » autorisés à cette utilisation. En revanche, au-delà de la borne située au niveau de la rue des Gigouettes et jusqu'à la Double-Ecluse (Rancenay), une autorisation de VNF est exigée.

L'autorisation doit être identifiable de l'extérieur du véhicule (gyrophare ou affichage).

### **Les conflits d'usage**

Il résulte de ces dispositions que le maire de la commune n'a aucune compétence liée : ni sur la police de circulation et de stationnement, ni sur l'entretien de la véloroute ou des rives du canal, encore moins sur les investissements nécessaires à la longévité de la véloroute ou à ses enjeux touristiques. L'état de la signalisation verticale et horizontale, de la bande roulante, des équipements communs tels que les tables de pique-nique ou les panneaux touristiques, les litiges qui peuvent en résulter, ne relèvent pas de la compétence du maire qui ne peut que relayer au gestionnaire (Département et VNF) les signalements remontés en mairie.

Sur ce point des conflits d'usage, il paraît maintenant évident que croiser un véhicule motorisé (voiture ou deux-roues) sur la véloroute n'est pas forcément anormal, à la condition exclusive d'une autorisation accordée par l'autorité (Département ou VNF).

A contrario, il faut écarter une ambiguïté répandue : appeler cette infrastructure « véloroute » ne signifie pas qu'elle est réservée aux cyclistes. La volonté politique de ce projet européen (il existe 14 circuits labellisés Eurovéloroute en Europe, la n°6 va de Nantes à Budapest en passant par Avanne-Aveney) est de constituer un itinéraire vert et continu sur plusieurs milliers de kilomètres au bénéfice des modes de déplacements dits « propres » et à partager entre cyclistes non-motorisés, piétons, rollers, PMR, à égalité d'accès.

La règle veut que les pratiquants les plus rapides (cyclistes, rollers) doivent ralentir à l'approche des plus lents (piétons, PMR). Les véhicules autorisés doivent s'arrêter au croisement avec des promeneurs ou sportifs non motorisés. Enfin, les usagers de la véloroute doivent céder le passage aux usagers d'une voie routière ouverte à la circulation et placée en intersection.

Enfin, outre l'axe de déplacement pour beaucoup entre le domicile et le travail, la véloroute constitue un intérêt touristique et économique non négligeable. Et il va de soi qu'un touriste satisfait est un touriste susceptible de revenir, même par d'autres moyens et avec d'autres personnes. Le simple bon sens et le civisme imposent que le partage de la véloroute laisse à tous ses usagers un souvenir agréable, que ce soit pour une promenade, un parcours ou un périple.

### M. Mathieu LARME : « Depuis 70 ans, Gaz et Eaux est une société locale pionnière sur de nombreuses innovations technologiques »

Le 70<sup>ème</sup> anniversaire de Gaz et Eaux est l'occasion d'interroger son directeur, M. LARME, sur le parcours peu commun de cette société franc-comtoise qui nous rend service au quotidien mais que nous connaissons pourtant peu.

**Vous êtes l'actuel directeur de cette grande entreprise. Quel est votre cursus personnel et quelles ont été vos principales motivations pour vous lancer dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement ?**

Après un cursus scientifique, j'ai fait une classe préparatoire en physique et sciences de l'ingénieur. Ensuite, j'ai intégré une école d'ingénieur l'ENSE<sup>3</sup> (Ecole Nationale Supérieure de l'Energie, de l'Eau et l'Environnement) à Grenoble pour me spécialiser dans le domaine de l'hydraulique urbaine.

En 2006, j'ai rejoint les équipes du Groupe SUEZ en Picardie. Pendant 12 ans, j'ai occupé des postes d'Ingénieur support technique en assainissement, puis pour les réseaux eau et assainissement. J'ai ensuite été nommé Adjoint puis Chef de l'agence de l'Aisne, et ensuite Directeur adjoint de l'agence Picardie.

En 2019, j'ai eu l'opportunité de me rapprocher de ma famille - car je suis né dans la région - et d'exercer le poste de Directeur Général Délégué de la société de distribution Gaz et Eaux, filiale du Groupe SUEZ.

J'ai toujours été passionné par la nature et l'environnement. Enfant, je rêvais de faire un métier pour sauver les animaux et les arbres. Aujourd'hui, j'ai réalisé mon rêve et j'en ai fait mon métier ! Je suis fier de m'être engagé, il y a 17 ans, pour préserver l'environnement et la ressource en eau.

**SDGE a fêté ses 70 ans en 2021. Quelles sont les grandes étapes qui ont marqué son développement ?**

Née il y a 70 ans, Gaz et Eaux est une entreprise franc-comtoise pionnière en matière d'ultrafiltration qui a su s'adapter aux spécificités de son territoire. De 20 collaborateurs à sa création, c'est aujourd'hui plus de 100 professionnels qui travaillent localement : 20 collaborateurs administratifs (devis, facturation...) et 80 exploitants dont des techniciens, encadrants, alternants, avec un accueil client sur place à Mamirolle. En plus de notre siège de Mamirolle, nous disposons de 3 bases techniques à Morteau, Gray et Vesoul.

Gaz et Eaux est un acteur engagé pour la préservation de la ressource en eau qui opère pour la transition écologique. Nos métiers des services de l'eau et de l'assainissement sont essentiels. Nos équipes sont mobilisées 7j/7 24h/24 pour assurer une continuité de service aux usagers. Chaque semaine, 10 techniciens sont mobilisés localement en astreinte et renforcés si besoin par une astreinte régionale et nationale.

**Gaz et Eaux en quelques dates clés :**

- Depuis 1951, Gaz et Eaux fait preuve de technicité et **innove dans les métiers de l'eau et de l'assainissement** dans plus de 200 communes (Amancey, Avanne-Aveney, Charcenne, Gray, Mamirolle, Métabief, Morteau, Ornans, Port-sur-Saône, Saint-Vit, Saône, Valdahon, Villers-le-Lac...).
- En 1978, Gaz et Eaux devient une filiale du groupe SUEZ.
- En 1980, elle a été la **première société dans le Doubs à disposer d'une unité d'inspection télévisée des conduites d'évacuation des eaux usées**.
- En 1984, Gaz et Eaux a encore une fois fait preuve d'innovation en étant **l'une des premières sociétés en France à s'équiper d'une unité de recherche de fuites par corrélation acoustique**. L'enjeu ? Localiser plus facilement les fuites d'eau pour pouvoir les réparer plus rapidement.
- Dans les années 1990, elle développe le traitement d'eau par membranes d'ultrafiltration dans l'Est de la France. Grâce à l'expertise et au savoir-faire des équipes Gaz et Eaux, la Franche-Comté est le berceau de l'ultrafiltration. En 1988, **c'est une première mondiale pour la société franc-comtoise : Gaz et Eaux construit la première station de traitement par ultrafiltration à Amoncourt**.
- Aujourd'hui, avec 29 installations d'ultrafiltration sur les 80 construites en France, **la Franche-Comté détient une position de pionnier et de leader**. Gaz et Eaux dispose de 3 unités mobiles de traitement d'eau par ultrafiltration de 20 à 60 m<sup>3</sup>/h, dont une est installée à Morteau.

Véritable **référence en termes de formation**, Gaz et Eaux a développé à Mamirolle un **parcours d'entraînement pour la manipulation des tampons présents sur les réseaux d'eau et d'assainissement**. Le parcours de manipulation permet d'entraîner nos collaborateurs aux bonnes pratiques de manutention. En effet, lever un tampon pour accéder à un compteur, au réseau, puis le remettre en place sont des exercices courants et **un sujet santé et sécurité prioritaire pour Gaz et Eaux**. En moyenne sur les 3 dernières années, il y a eu 4 369 heures de formation, dont 2 300 heures dédiées à la sécurité.

Nous sommes engagés localement, ça me tient à cœur ! Nous sommes **partenaires de l'Ecole Nationale de l'Industrie Laitière de Mamirolle et du Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification de Chalon-sur-Saône** pour former les

professionnels de l'eau et de l'assainissement de demain.

**La communauté urbaine du Grand Besançon Métropole, à l'instar d'autres grandes collectivités comme Lyon ou Bordeaux, évoque publiquement la tendance vers une gestion en régie publique de l'eau. La fin éventuelle de votre délégation de service public mettrait-elle en péril votre activité locale ?**

Le Grand Besançon Métropole représente environ 11 % de l'activité économique de Gaz et Eaux. Notre société met son expertise technique et sa forte capacité d'innovation au service de plus d'une soixantaine de collectivités locales qui sont compétentes en matière d'eau et d'assainissement. **Nos équipes accompagnent nos clients, quel que soit le mode de gestion qu'ils ont choisi : en délégation de service public, et en prestations de services pour les régies.**

**Parmi les grands défis qui vous attendent, il y a la préservation de la ressource dans les décennies à venir. Comment SDGE anticipe sa participation à l'effort de préservation ?**

Forte de son savoir-faire historique, Gaz et Eaux a pour mission de préserver le milieu naturel dans lequel elle opère, en respectant la réglementation en vigueur.

Depuis 70 ans, la priorité de Gaz et Eaux, et c'est encore plus vrai aujourd'hui dans un contexte de sécheresse, est d'accompagner et de conseiller les collectivités pour sécuriser les ressources en quantité et en qualité pour économiser et préserver les ressources en eau.

Les équipes Gaz et Eaux assurent la maintenance préventive et curative. Elles surveillent les installations d'eau et d'assainissement, dont les réseaux. Afin de prévenir de potentielles fuites, des capteurs acoustiques et de pression sont installés sur le réseau. Nous utilisons également des technologies telles que la télégestion ou la télérelève, pour maintenir un niveau de veille quotidien permanent et exigeant. 3 collaborateurs, appelés "chercheurs de fuites", sont spécialisés pour trouver les fuites sur l'ensemble de notre territoire pour ensuite les réparer rapidement.

En 2022, nos équipes ont détecté et réparé plus de 700 fuites. En moyenne, 3 500 mètres de canalisation d'eaux sont inspectés et contrôlés par jour.

Nous avons installé plus de 30 000 compteurs d'eau intelligents pour permettre aux usagers d'être informés en cas de fuite d'eau et de surconsommation via leur compte personnel sur <https://www.gaz-et-eaux.info>

**Les alertes sécheresse vont se multiplier à l'avenir et de nouveaux comportements de sobriété seront nécessaires. SDGE participe-t-elle aux actions de sensibilisation auprès des écoles ou du grand public ? Comment personnellement parvenez-vous à économiser l'eau ?**

Face aux épisodes de sécheresse, aux inondations et autres événements météorologiques extrêmes, le gouvernement français a publié un plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau.

Le plan Eau du Gouvernement comporte 53 mesures qui répondent à 4 enjeux : sobriété des usages, disponibilité de la ressource, qualité de l'eau et gestion des crises liées à la sécheresse sur les territoires. Gaz et Eaux apporte aux collectivités et aux citoyens, des solutions résilientes et innovantes pour gérer durablement la ressource en eau.

En période de sécheresse, encore plus que pendant le reste de l'année, l'eau potable est une ressource précieuse qu'il faut préserver. Car il y a moins de ressource disponible.

Chaque fuite réparée, c'est autant d'eau économisée. **Gaz et Eaux et les collectivités s'attachent à lutter contre ce gaspillage.**

Les équipes Gaz et Eaux sont pleinement mobilisées pour faire face à la sécheresse et répondre aux enjeux majeurs :

- 1) Anticiper la sécheresse, surveiller les ressources en eau
- 2) Limiter les fuites, optimiser la disponibilité de l'eau en luttant contre les fuites
- 3) Communiquer avec les usagers, organiser la sobriété des usages de l'eau pour tous les acteurs en accompagnant les consommateurs grâce aux écogestes

Localement, Gaz et Eaux a lancé **un plan d'action pour réduire sa consommation d'eau et son empreinte carbone** avec :

- la réduction des eaux de service qui sont utilisées pour le fonctionnement des usines d'eau potable et des stations d'épuration
- le verdissement de la flotte de véhicules professionnels et utilitaires avec l'acquisition de véhicules électriques et hybrides
- la réduction de la consommation d'électricité.
- l'installation, à Mamirolle, d'une vanne intelligente qui se ferme automatiquement dès qu'elle détecte une fuite. Nous avons

donc zéro perte !

Nous accompagnons également les collectivités pour sensibiliser le grand public à la préservation de la ressource en eau. Par exemple, dégustations d'eaux à l'aveugle et sensibilisation aux écogestes lors du bar à eau à Saône, visites de la station d'épuration de Saint-Vit... La protection de la ressource en eau passe par l'optimisation de la consommation de l'eau qui est en moyenne de 150 litres/hab./jour en France.

**Pour rester informé, rendez-vous sur :**

- **Gaz-et-eaux.info**

Le nouveau site clients de <https://www.gaz-et-eaux.info> comporte une **rubrique préserver l'eau** qui incite à la sobriété avec des **écogestes pour le domicile et le jardin** et qui engage à une consommation plus responsable pour préserver l'eau en quantité et en qualité.

- **L'application "Mon Eau"**

Créée par SUEZ, l'application "Mon Eau" a pour objectif de remettre l'eau au cœur des préoccupations des Français et de les aider à mieux comprendre pourquoi il est important de la préserver au quotidien.

Lancée en avril 2022, elle donne accès à des informations utiles sur l'eau de manière géolocalisée partout en France et à tous les usagers. L'appli propose plusieurs fonctionnalités autour de l'eau et renseigne en temps réel, sur la qualité de l'eau, le prix de l'eau, la géolocalisation des fontaines et des points de baignade ainsi que des alertes sécheresse en lien avec les arrêtés et des écogestes pour économiser l'eau.

Personnellement, j'agis au quotidien, dans mon foyer et sur mon lieu de travail pour économiser l'eau. **Mon premier geste c'est de boire l'eau du robinet. Le saviez-vous ? 1,5 litre d'eau du robinet bu chaque jour ne coûte que 2€/an.**



Voici 3 conseils pour bien boire l'eau du robinet :



Danièle BRIOT et

Mathieu LARME

A mon domicile, je fais de la pédagogie auprès de mes enfants car **je suis convaincu que les enfants sont les futurs acteurs de la préservation de la ressource.** J'ai une cuve de récupération des eaux de pluie dans mon jardin qui me permet d'économiser environ 30 m<sup>3</sup> d'eau potable par an. J'utilise ainsi l'eau de pluie, à la place de l'eau potable, pour arroser mon jardin, pour les sanitaires et la machine à laver. Ce type d'usage nécessite d'avoir deux réseaux distincts pour sécuriser le réseau d'eau potable afin que l'eau de pluie ne se mélange pas avec l'eau potable.

**Le conseil que je veux partager avec vous c'est que l'eau potable est précieuse. Faisons-en bon usage et économisons-la !**

*Cette rubrique permet de donner la parole à des personnalités locales lors d'entretiens exclusifs. Nos questions sont dirigées vers le métier qu'elles exercent ou ont exercé, les défis qu'elles ont rencontrés, ce qu'elles retiennent de l'actualité. La rubrique « INTERVIEW » se veut apolitique, non-polémique et instructive.*



## CARTE JEUNES

LA CARTE AVANTAGES JEUNES ARRIVE

Elle est disponible en mairie à partir du 1er septembre, pour tous les - de 30 ans.

Merci de vous munir de :

- 1 justificatif de domicile
- 1 photocopie de carte d'identité
- 1 photo d'identité
- 1 chèque de 7€ à l'ordre du Trésor Public

## AFFOUAGE



Inscription affouage en mairie

du 18 septembre 2023 au 13 octobre 2023



## HORAIRES MAIRIE/ AGENCE POSTALE COMMUNALE (APC)

A compter du **1er septembre 2023**, les horaires de la mairie et l'Agence Postale Communale( APC) seront comme indiqués dans les tableaux ci-dessous :

MAIRIE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<b>MATIN</b>	9h00-12h00					10h00-12h00
<b>APRÈS –MIDI</b>	13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30	14h00-17h00	

APC	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<b>MATIN</b>	9h00-12h00					10h00-11h45
<b>APRÈS –MIDI</b>	13h30-16h30	13h30-16h30	13h30-16h30	13h30-16h30	13h30-16h30	

## ENEDIS

Téléchargez l'application  
**"Enedis à mes côtés"**  
pour rester informé de l'état  
du réseau

Disponible gratuitement sur smartphone



Le lien vers le site EneDis : <https://www.enedis.fr/>

La présentation de l'application « EneDis à mes côtés », très utile notamment en cas d'incident sur le réseau.



## FERMETURE CÔTE DE LARNOD (RN83)

La côte de Larnod (RN83) sera fermée à la circulation du **21 août à 9h au 25 août 2023 à 16h** pour travaux d'entretien annuels.

Une déviation sera mise en place par la voie des Mercureaux.



## SALLE D'AVENEY :

### LA COUR EST OUVERTE AUX VÉHICULES DES UTILISATEURS

Nouveauté : à la rentrée scolaire 2023, les adhérents des clubs utilisateurs de la salle d'Aveney pourront stationner leurs véhicules dans la cour attenante. Le marquage a été réalisé en début d'année mais les travaux sur réseaux réalisés par Grand Besançon Métropole ont nécessité la mise à disposition de places de stationnement supplémentaires, la cour faisant office.

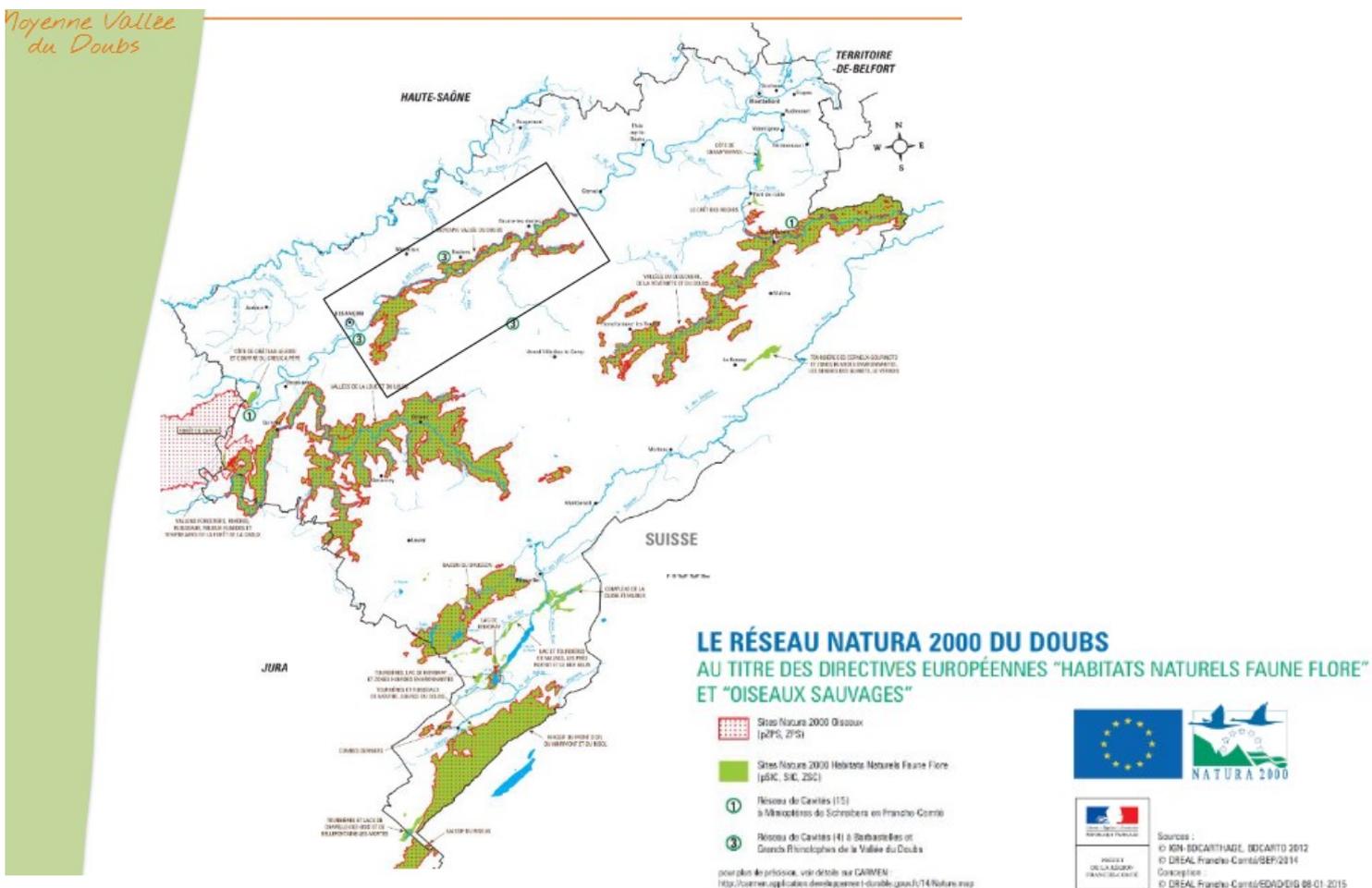
A l'occasion de cette ouverture aux véhicules, il est précisé aux responsables de clubs et associations que le règlement d'occupation s'applique : les sorties tardives en fin de soirée doivent se faire dans le silence et le dernier responsable ferme le portail derrière lui.



## Natura 2000 : Projet d'extension de la zone de la moyenne vallée du Doubs

Natura 2000 est un réseau européen qui a pour objectif d'enrayer l'érosion de la biodiversité tout en tenant compte des activités humaines sur les territoires. Pour cela, un réseau de sites naturels, terrestres ou marins, a été identifié pour la richesse et la fragilité de sa flore, de sa faune et des habitats naturels qui les abritent. Au niveau européen, c'est environ 27 000 sites dans 27 pays, soit 18,5 % de la surface terrestre de l'Union Européenne et 8,9 % de sa surface marine. Quant à la France, cela concerne 13 % de sa surface terrestre métropolitaine soit 7 millions d'hectares et 35,7 % de la surface marine de la zone économique exclusive, soit 13 261 016 hectares.

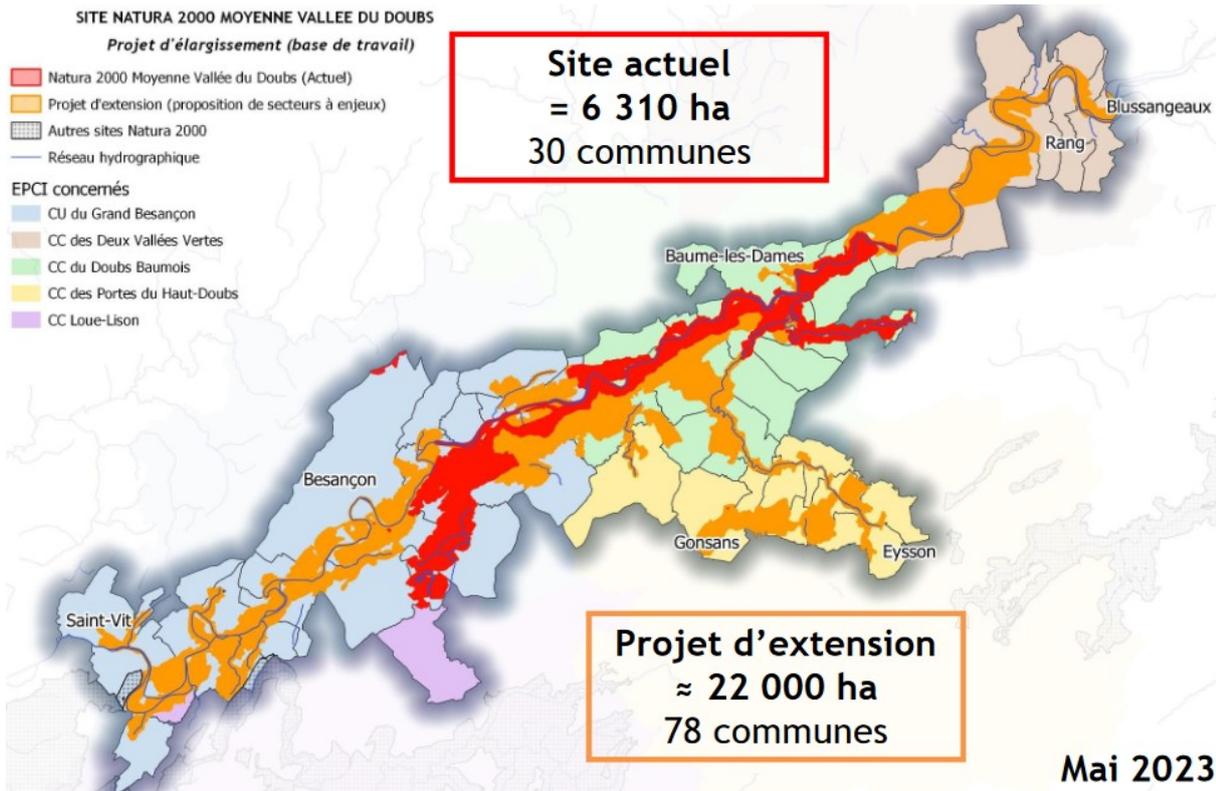
La région Bourgogne Franche-Comté compte 14 % de sa surface terrestre en réseau Natura 2000 dont le Doubs :



Après une compilation d'un ensemble de données naturalistes et de la consultation de différents partenaires, il a été proposé d'étendre le réseau de la moyenne vallée du Doubs (zone encadrée dans la carte précédente).

Pour éviter trop de bla-bla soporifique quelques éléments synthétiques résumant ce projet :

Carte de la moyenne vallée du Doubs : en rouge, la zone actuelle ; en jaune, celle proposée.



Les habitats et les espèces d'intérêts présents le long du Doubs :

 Pic noir	 Barbastelle d'Europe	 Milan royal	 Agrion de Mercure	 Pie-grièche écorcheur
 Dicrane vert	 Pic mar	<input type="checkbox"/> Milieux forestiers	 Cuvré des marais	<input type="checkbox"/> Milieux ouverts
 Martin pêcheur d'Europe	 Sonneur à ventre jaune	 Faucon pèlerin	 Grand Rhinolophe	
<input type="checkbox"/> Milieux humides dont sources, suintements	 Bythinelle de Besançon	 Triton crêté	<input type="checkbox"/> Milieux rocheux dont cavités, grottes	 Hibou Grand-Duc
	 Castor d'Europe			12 →

Castors, faucons pèlerins, milans royaux, lynx, cuivré des marais sont présents sur la commune. Une réflexion est donc en cours quant au territoire communal qui sera concerné par cette extension.

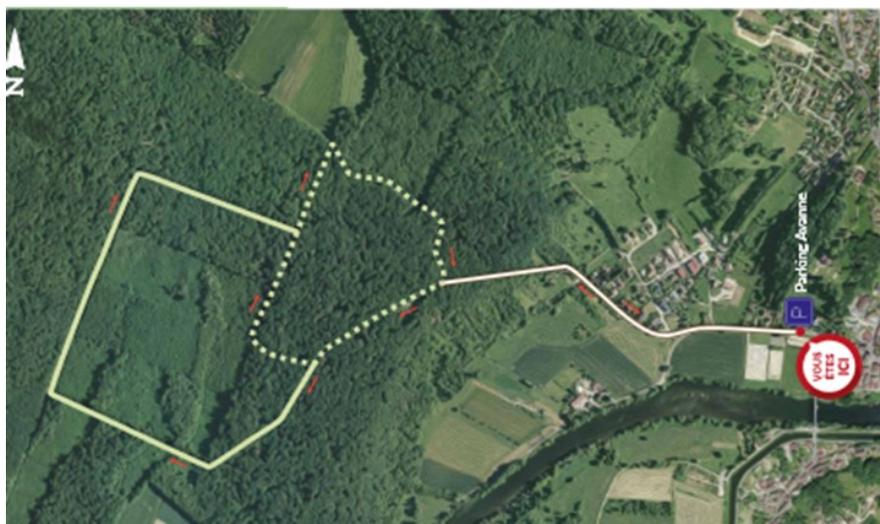
Pour en savoir plus consulter le site de « Établissement Public Territorial du Bassin Saône et Doubs/ Actions/Natura2000 ».

## LE CHEMIN SYLVESTRE

Envie de vous dégourdir les jambes, de profiter d'un peu de nature... venez parcourir avec « Triti », notre mascotte, les deux chemins sylvestres qui vous sont proposés au départ du parking du stade pour découvrir notre forêt. Le panneau d'accueil, situé au bout du parking, vous donnera une vue d'ensemble et des informations.



N'oubliez pas de vous munir d'une bouteille d'eau et de vêtements adaptés à la météo du jour.



## Graines

Casser la graine, partir en cacahuète, graine de champion, avoir un pépin, veiller au grain, recevoir un marron, un grain de folie, faire le fayot .... de nombreuses expressions aux sens divers et variés utilisent le mot graine au sens large, mais qu'en est-il vraiment de cette dernière ?

Une graine est la partie d'une plante qui lui permet de se renouveler. Certaines se trouvent dans les fruits (plantes à fleurs ou angiospermes) d'autres portées sur des écailles (des cônes, des pommes de pin ou gymnospermes). C'est un contenant constitué d'une enveloppe nommée tégument, de réserves (endosperme ou albumen) nutritives et d'un embryon. Ce dernier résulte de la fécondation d'un ovule par un grain de pollen : c'est la pollinisation. Elle est possible grâce au vent, aux insectes butineurs comme les papillons, les bourdons, les abeilles... à certains animaux comme l'oiseau-mouche, les chauve-souris.... La taille des graines est variable de quelques microns à plusieurs dizaines de cm. Les graines peuvent rester en dormance tant que les conditions de germination ne sont pas réunies (humidité, température) assurant ainsi la dissémination et la reproduction des plantes.

Les moyens de dissémination des graines sont divers :

- Par simple gravité comme les marrons mais de manière un peu plus efficace par projection comme la glycine dont les gousses contenant plusieurs graines, éclatent après séchage.
- Par le vent simplement par leur très petite taille et leur grand nombre (orchidées), par des adaptations morphologiques avec une excroissance plumeuse (clématite), des ailes (érable), des capsules qui s'agitent comme des salières (coquelicot).
- Grâce à l'eau comme la noix de coco, dont l'enveloppe fibreuse enferme l'air et est imperméable, lui permettant ainsi de voyager sur l'océan ou bien la graine du palétuvier qui germe sur l'arbre, s'en détache, se

fiche dans le sol à proximité ou plus loin portée par le courant. Les graines de l'aulne glutineux, présent dans notre forêt, ne voyagent que par l'eau.

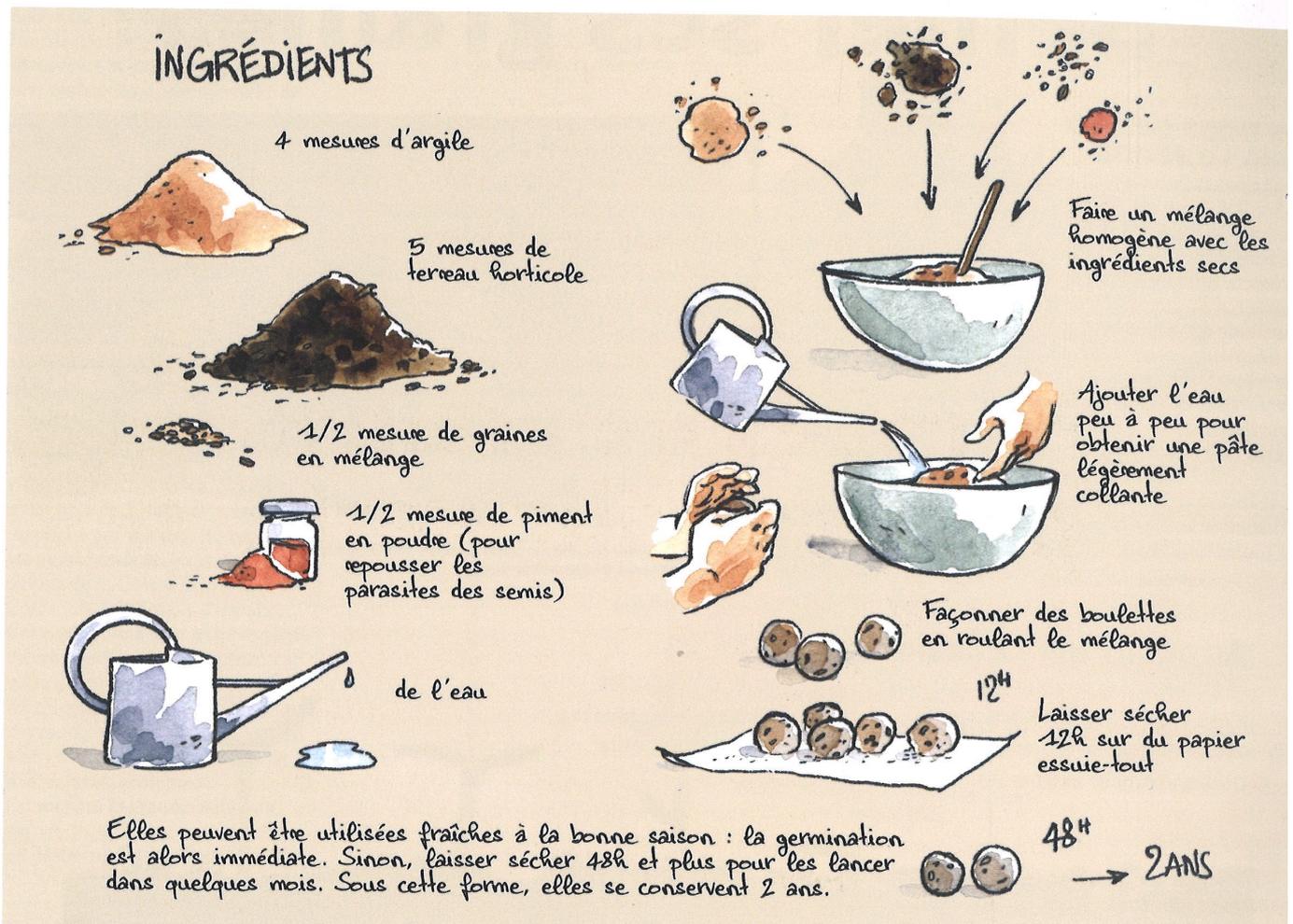
- En s'accrochant aux animaux avec différents dispositifs comme la bardane avec ses crochets « velcro », ou collante grâce au mucilage contenu dans les graines (gui).
- Involontairement : par les oiseaux granivores lors de transport de graines lourdes (noix, glands...) ou après digestion d'un fruit (baies de lierre, cerise du merisier...), par des animaux étourdis comme l'écureuil qui oublie ses cachettes de réserve, les chèvres qui crachent les fruits de l'arganier.

Ces différents moyens permettent de mettre une plus grande distance entre la plante-mère et les nouveaux plants assurant ainsi la dissémination des végétaux. Il existe bien sûr d'autres modes de dissémination.

Les graines sont pour l'Homme une source de nourriture tel que le blé, le riz, le pois chiche, les lentilles... ; d'agrément culinaire avec les huiles : huile de noisette, de sésame... ou les épices : le poivre, la muscade... ; à l'origine de boissons : l'anis, le café, l'orge... ; de douceurs comme les fèves de cacao mais elles sont aussi présentes dans les huiles essentielles, les cosmétiques et dans bien d'autres domaines.

Vous pouvez fabriquer des bombes à graines afin d'enjoliver un coin de votre jardin ou d'autres lieux.

## L'ATELIER BOMBES DE GRAINES



Vous pouvez retrouver une sélection de documentaires sur les graines, le jardin à la page 62 du bulletin .

Retrouvez également notre GRAINOTHÈQUE à la bibliothèque

## LE 80<sup>IÈME</sup> ANNIVERSAIRE

Cette année marquera le 80ème anniversaire de l'exécution aux poteaux des fusillés de la Citadelle de Besançon des martyrs des groupes Guy MOCQUET et Marius VALLET, auxquels il faut associer la mémoire de celles et ceux qui ne reviendront pas des camps de concentration, parfois d'extermination (Nacht und Nebel traduit Nuit et Brouillard) ou reviendront très affaiblis et épuisés.

- Pour marquer l'importance de ce 80<sup>ième</sup> anniversaire, les responsables de l'Amicale à la Mémoire du groupe Guy MOCQUET, auxquels sont venus s'adjoindre d'autres personnes ou structures, dont la municipalité d'AVANNE-AVENEY, ont décidé de donner une plus grande ampleur à ce qui est appelé habituellement la **cérémonie de Valmy**. Celle-ci a toujours eu lieu le 4<sup>ième</sup> dimanche de septembre. Est venu s'ajouter, la veille, un dépôt de gerbes au Rocher de Valmy sous l'impulsion remarquable de la municipalité d'AVANNE-AVENEY qui a la responsabilité de la sécurité et de l'entretien du site **le samedi matin 23 septembre** avec présence d'un convoi militaire de l'époque et une cérémonie au Rocher de Valmy à 11 heures suivi d'un moment de convivialité offert par la commune d'AVANNE-AVENEY
- **le dimanche 24 septembre** suivant le déroulé habituel et la cérémonie au monument aux morts de LARNOD à 11 heures se terminant par un moment de convivialité offert par la commune de LARNOD. Outre la présence de très hautes personnalités évoquée ci-dessus, un immense public est attendu, dont une cinquantaine de membres de l'Amicale gaulliste de Colombey-les-deux-Eglises. Attention, l'accès sur le lieu de la cérémonie sera strictement borné compte-tenu de ce large public attendu.
- **le mardi 26 septembre** matin (horaires restant à préciser au moment où nous écrivons), un convoi mémoriel partira de la prison de Besançon pour se rendre aux poteaux des fusillés de la Citadelle en empruntant un maximum les rues alors parcourues. Un dépôt de gerbes solennel sera effectué au à l'arrivée aux poteaux des fusillés.

Jean-Marie LIGIER

Président de l'Amicale à la Mémoire du groupe Guy MOCQUET

Mairie de LARNOD

**Les actions menées contre l'ennemi nazi par les Résistants du Groupe Guy MOCQUET sont multiples jusqu'à ce que le groupe soit décimé suite à l'arrestation de la plupart d'entre eux durant l'été 1943.**

**Ils avaient pour noms :**

**Marcel SIMON**, chef du détachement, né le 20 février 1920, fusillé

**Raymond AYMANNIN**, chef de groupe, né le 7 janvier 1923, fusillé

**Georges ROTHAMER**, chef de groupe, né le 16 mars 1919, fusillé

**Léon CHASEZ**, chef de groupe, né le 17 juillet 1912

**Maurice ANDREY**, chef de groupe, né le 6 novembre 1922

**Raymond TOURRAIN**, chef de groupe, né le 4 février 1924

**Henri FERTET**, chef d'équipe, né le 27 octobre 1926, fusillé

**René ROUSSEY**, chef d'équipe, né le 17 août 1917, fusillé

**Marcel BAUD**, né le 19 avril 1922 à Avanne

**André BECHE**, né le 11 octobre 1913, employé de Préfecture, mort en Déportation

**Pierre CARMILLE**, né le 27 septembre 1924

**René DARD**, né le 29 juin 1897, mort en Déportation

**Roger DUPUY**, né le 10 juillet 1925, mort en Déportation

## HISTOIRE DU VILLAGE

**Gabriel ECARNOT**, né le 5 septembre 1924

**Pierre GARAUDET**, né le 14 janvier 1920

**Philippe GLADOUX**, né le 19 janvier 1925, fusillé

**Jean GRAPPIN**, né le 8 mai 1922, fusillé

**Paul LAREQUI**, né le 20 décembre 1925, mort en Déportation

**André LIGIER**, né le 27 octobre 1928

**Paul LIGIER**, né le 20 décembre 1923

**Paul LHOMME**, né le 15 novembre 1925, Déporté

**Jacques MICHELOT**, né le 2 juillet 1925, Déporté

**René PAILLARD**, né le 13 avril 1925, fusillé

**René PELLETIER**, né le 1er mai 1927

**Henri PELLETIER**, né le 1er janvier 1923

**Marcellin PUGET**, né le 6 février 1914, fusillé

**Roger PUGET**, né le 23 janvier 1921, fusillé

**Marcel REDDET**, né le 17 mars 1926, fusillé

**Gaston RETROUVEY**, né le 20 novembre 1924, fusillé

**Jacques ROTHAMER**, né le 21 avril 1922

**Georges TOURRAIN**, né le 25 juillet 1925, Déporté

**28 actions de Résistance ont été dénombrées et jugées par le Tribunal militaire allemand lors du procès qui s'est tenu au sein même de la prison de la Butte :**

- **Attentat aux explosifs contre la double écluse près de Ranceney le 10.09.1942**

A l'aide de 3 obus, 3 battants de portes d'écluse ont sauté. De ce fait la navigation a dû être interrompue pendant environ 7 semaines.

- **Attentat aux explosifs contre la demeure d'un cultivateur français à Byans le 21.10.1942**

Par l'explosion d'un obus, la grande fenêtre a été détruite et l'ameublement de la chambre attenante endommagé.

- **Incendie d'une grange à Liesle près de Quingey le 14.02.1943 avec utilisation d'essence.**

3.000 kg de paille et de foin, destinés aux troupes d'occupation, ainsi que du blé ont été brûlés.

- **Attentat aux explosifs contre l'écluse de Gouille (Beure) le 05.03.1943.**

Par l'explosion de 2 obus, un battant de porte de l'écluse a été endommagé.

- **Attentat aux explosifs contre l'écluse près d'Aveney le 22.03.1943.** Une drague flottante + 2 grues

sablières ont été coulées par 2 torpilles à ailettes et 2 obus.

- **Attentat aux explosifs, le 22.03.1943, contre la grue flottante amenée pour mettre à flot le dragueur coulé près d'Aveney.**

La grue a été coulée à l'aide de 2 obus.

- **Attentat à l'explosif, le 22.03.1943, contre la voie ferrée Dole-Besançon près de Dannemarie.**

Les rails sautèrent à 2 endroits à l'aide de 4 obus et le trafic fut interrompu.

- **Tentative d'attentat aux explosifs contre le fort de Montfaucon le 22.03.1943**

L'attentat ne fut pas exécuté parce que les 2 sentinelles se trouvaient ensemble.

- **Vol par effraction de tickets d'alimentation dans la mairie de Beure le 26.03.1943**

800 feuilles de tickets furent volés.

Le 04.04.1943, expédition vers l'écluse de Thoraise aux fins de renseignements sur l'importance du poste de garde.

- **Tentative d'attaque de postes allemands au bord du canal près de Thoraise-Torpes le 07.04.1943**

Le but était de voler les armes des soldats allemands mais l'agression échoua par insuffisance de temps pour prendre

les dispositions nécessaires.

- **Attentat aux explosifs contre la voie ferrée Besançon-Dole près de Franois le 14.04.1944**

Les auteurs ont fait sauter la voie à l'aide de 3 obus 75 mm

Tentative d'attentat aux explosifs contre les voies ferrées Besançon-Belfort, entre Deluz et Laissey,

Un obus de 75 mm n'explosa pas.

- **Attentat aux explosifs contre la librairie militaire allemande et le bureau de propagande du parti « Franciste », place du 8 septembre à Besançon, dans la nuit du 14.04.1943**

Aux deux endroits, une torpille à ailette 81 mm fut jetée provoquant des dégâts considérables.

- **Attaque des deux sentinelles devant le dépôt d'explosifs du fort de Montfaucon dans la nuit du 16.04.1943**

Le but était le vol d'explosifs. Plus de 20 Résistants y prirent part. Le caporal allemand Friedrich SCHNOCH a été mortellement blessé.

- **Effraction du logement de l'officier de police CRETET à Pugey le 28.04.1943**

Vol d'un revolver avec 25 cartouches dans le barillet

- **Attentat aux explosifs contre la voie ferrée Besançon-Belfort entre Deluz et Laissey le 19.04.1943**

Deux obus firent sauter 2,50 m de rail et six wagons d'un train déraillèrent.

- **Vol de feuilles de tickets d'alimentation à la mairie de Montferrand le 27.04.1943**

Lorsque le maire voulut se défendre, deux coups de feu furent tirés sur lui, l'atteignant mortellement.

- **Attentat aux explosifs contre un pylône près de Serre-les-Sapins le 07.05.1943**

- **Attentat aux explosifs contre la conduite de haute tension près de Cottier le 11.05.1943**

Démolition de 4 pieds de pylône en béton à l'aide de 4 torpilles à ailettes.

- **Attentat aux explosifs contre un pylône de haute tension près de Saint-Vit le 17.05.1943**

Démolition de 4 pieds de pylône en béton à l'aide de 4 torpilles à ailettes.

- **Attentat aux explosifs contre l'Hôtel de la Poste à Quingey le 25.05.1943**

La raison en était l'attitude germanophile du propriétaire. Dommages importants causés par deux obus.

- **Attentat aux explosifs contre une famille germanophile à Pesmes le 05.06.1943**

L'explosion d'une torpille à ailettes a occasionné des dégâts importants et une personne de la famille fut légèrement blessée.

- **Attentat aux explosifs contre l'écluse d'Osselle le 10.06.1943**

Trois obus furent employés et la passerelle le long du battant gauche fut très endommagée.

- **Attentat contre la vie d'un Commissaire des Douanes sur la route Besançon-Quingey le 16.06.1943**

L'après-midi vers 17 heures, alors que le commissaire faisait une tournée à bicyclette, un coup de pistolet 7,65 fut tiré sur lui pour lui dérober son revolver et sa sacoche. Il succomba le 25.08.1943 à la suite de sa grave blessure.

- **Vol de tickets d'alimentation chez l'instituteur de Torpes le 25.06.1943**

Les coupables prirent 300 feuilles de tickets et une serviette, contraignant, la nuit avec leurs revolvers, l'instituteur à livrer lesdites feuilles.

- **Vol de tickets d'alimentation à la mairie de Vorges le 25.06.1943**

Le maire fut contraint, sous la menace d'un revolver, de livrer environ 150 feuilles de tickets

- **Vol de tickets d'alimentation détenus par la secrétaire de Boussières**

La secrétaire de mairie fut attaquée le matin sur son chemin venant de la mairie et fut contrainte, sous la menace d'un revolver, de remettre environ 150 feuilles de tickets .

## VIGILANCE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Les **Processionnaires du pin** (*Thaumetopoea pityocampa* D.&S.) et les **Processionnaires du chêne** (*Thaumetopoea processionea* L.) sont des insectes (papillons) qui, au stade chenille, sont recouverts de poils urticants.

Ces poils, que l'on retrouve sur les chenilles à certains stades de leur développement, dans les cocons, dans les nids et dans les sites d'enfouissement sont dangereux pour l'Homme et les animaux domestiques.

Ainsi, ils peuvent être à l'origine de :



- IRRITATIONS DES VOIES RESPIRATOIRES
- ÉRUPTIONS AVEC DÉMANGEAISONS
- CONJONCTIVITES
- INFLAMMATION DES MUQUEUSES (Langue animaux)



Les risques sont les plus importants principalement de **janvier à avril pour la Processionnaire du pin** et d'**avril à juillet pour la Processionnaire du chêne** (selon les conditions météorologiques).

Selon le rapport de l'Anses de juin 2020 « Expositions humaines à des chenilles émettant des poils urticants », il y a eu environ **1300 cas symptomatiques d'exposition aux chenilles processionnaires** enregistrés par les Centres anti-poison (CAP) entre 2012 et 2019. Ces chiffres ne concernent que les cas remontés aux CAP : le nombre réel de personnes touchées est donc probablement beaucoup plus important.

### Pour se protéger

- N'approchez pas et ne touchez pas les chenilles, leur nid ou les arbres porteurs de nid et gardez les enfants éloignés.
- A proximité d'arbres infestés, évitez de faire sécher le linge et lavez les fruits et légumes cueillis.
- Évitez les zones à risque durant la période de présence des chenilles.
- En balade dans une forêt de pins (de janvier à mai) ou de chênes (d'avril à juillet) :
  - Portez des vêtements longs,
  - Évitez de vous frotter les yeux et lavez-vous les mains au retour de promenade.

### Comment réagir en cas d'exposition

- En cas de signes d'urgence vitale (détresse respiratoire, réaction allergique grave...) : appelez le 15 ou le 112.
- En cas d'autres symptômes (rougeur, démangeaisons...) : appelez un centre antipoison ou consultez un médecin.
- En cas de suspicion d'exposition : prenez une douche et changez de vêtements.
- Si vos animaux sont touchés, consultez un vétérinaire ou appelez un centre antipoison vétérinaire.

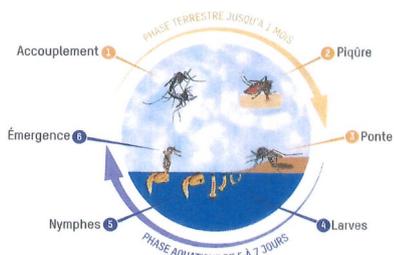
Par ailleurs, ces chenilles sont également une menace pour les exploitations forestières (défoliation des espèces présentes en exploitation forestière ou dans les parcelles urbaines).

## VIGILANCE MOUSTIQUE TIGRES

### COMMENT LE RECONNAÎTRE ?

Nom commun Nom scientifique	Moustique tigre <i>Aedes albopictus</i>	
Taille	5 - 10 mm	
Origine	Asie du Sud-Est	
Particularité	Rayé blanc et noir	
Longévité	1 mois	
Cycle de reproduction	Jusqu'à 150 œufs par ponte et par femelle	
Localisation	En France depuis 2004 avec une progression rapide (présence en 2015 dans 30 départements)	

### LE CYCLE DE DÉVELOPPEMENT



### COMMENT ÉVITER SON DÉVELOPPEMENT ?

C'est sur notre terrain que tout commence. Le moustique tigre se développe dans l'eau, même dans les plus petites quantités. Toute eau calme doit être surveillée, vidée ou renouvelée. C'est en adoptant tous ensemble et régulièrement quelques gestes simples pour lui bloquer l'accès à l'eau que nous gagnerons le match.

- MATÉRIELS DE JARDIN, JOUETS,...**  
Veillez à ce que tous les objets laissés dehors ne puissent devenir des gîtes potentiels. Videz-les, retournez-les ou rangez-les...
- DÉCHETS**  
Veillez à jeter tous les déchets pouvant retenir l'eau.
- SOUcoupes sous les POTS de FLEURS, SEAUX, ARROSOIRS,...**  
Videz-les souvent (au moins une fois par semaine).
- PISCINES - BASSINS**  
Entretenez-les régulièrement et évacuez l'eau retenue sur les bâches.
- GOUTTIÈRES, RIGOLES, REGARDS D'ÉVACUATION**  
Curez pour faciliter le bon écoulement des eaux.
- RÉCUPÉRATEURS ET RÉSERVES D'EAU**  
Couvrez-les de façon hermétique, en apposant un voilage moustiquaire fin ou un autre tissu.

### L'ASTUCE!

Pour être tranquille tout l'été, mettez du sable dans les coupelles de vos pots de fleurs. Ainsi, vos soucoupes conservent l'humidité sous vos plantes sans devenir des gîtes larvaires pour les moustiques tigres.

### LES GESTES SIMPLES À EFFECTUER CHAQUE SEMAINE

Le moustique qui vous pique naît et vit chez vous. Il lui suffit d'un peu d'eau et de quelques jours pour se développer



J'élimine les eaux stagnantes



Je supprime ou je couvre les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bassins)



Je limite les lieux de repos des moustiques (j'élimine les déchets verts, herbes hautes, je taille les haies...)

### COMMENT SE PROTÉGER DES PIQÛRES ?



Je porte des vêtements longs, amples et clairs



Si j'en dispose, j'allume la climatisation ou le ventilateur (les moustiques fuient les endroits frais)



J'utilise une moustiquaire imprégnée



J'utilise des produits anti-moustiques

## Vigilance moustique tigre



Videz / rangez les contenants où l'eau peut s'accumuler



Vérifiez le bon écoulement des eaux pluviales



Couvrez les réservoirs d'eau

NE PAS ATTENDRE SUR LA VOTRE PROCHAÎNE IMPRÉVISION MÉTÉOROLOGIQUE



Grand Besançon Métropole

CC AS

Mairie de Besançon

En partenariat avec ars

## VIGILANCE FEUX DE FORÊT



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS DE...

En France, 9 feux sur 10 sont d'origine humaine : en cas de sécheresse, de canicule ou de vent fort, un mégot mal éteint jeté depuis une fenêtre de voiture peut suffire à dévaster des hectares de végétation en quelques minutes.

# FEU DE FORÊT ?

### Comment éviter les départs de feu de forêt ?

- **DÉBROUSSAILLEZ** autour de chez vous avant l'été
- **ORGANISEZ** les barbecues loin de la végétation
- **RÉALISEZ VOS TRAVAUX DE BRICOLAGE**, sources d'étincelles, loin de la pelouse et des herbes sèches
- **JETEZ vos mégots dans un cendrier.** Faites attention aux cendres incandescentes



### En cas de départ de feu de forêt ou de végétation

- **DONNEZ L'ALERTE** en appelant le 112, le 18 ou le 114 (personnes malentendantes)
- **ÉLOIGNEZ LES COMBUSTIBLES** (bouteilles de gaz, etc.)
- **RENTREZ** le mobilier de jardin et le tuyau d'arrosage
- **ABRITEZ-VOUS** dans un bâtiment en dur. Fermez et arrosez volets, portes et fenêtres
- **OCULTEZ LES AÉRATIONS** et les bas de porte avec des linges mouillés
- **COUVREZ-VOUS** le nez et la bouche avec un linge humide
- **LAISSEZ VOTRE PORTAIL OUVERT** pour faciliter l'accès des pompiers
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, ne sortez pas et allez-vous garer dans une zone dégagée



### En attendant les secours



**RESTEZ À L'ÉCOUTE**  
des consignes des autorités



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER**  
afin de laisser les réseaux  
disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ABRI,**  
n'évacuez votre domicile que  
sur ordre des autorités



**NE PRENEZ PAS  
VOTRE VOITURE**

**POUR EN SAVOIR PLUS :** [georisques.gouv.fr](http://georisques.gouv.fr)

## STATISTIQUES GENDARMERIE DE BESANÇON TARRAGNOZ

Cette étude correspond à une comparaison entre deux périodes identiques pour l'année -1, 01/01/2022 à 06/01/2022 (P-1) et l'année en cours 01/01/2023 à 06/2023 (P), sur le périmètre d'intervention de la brigade de Besançon-Tarragnoz.

Sécurité routière		
	P-1	P
Nombre total d'infractions	40	47
Dont infractions stupéfiants-alcool	6	1
Total heures de sécurité routière	202	245
Nombre d'accidents corporels	1	1
Nombre de tués	0	0
Nombre de blessés	2	1

Atteintes aux biens : escroquerie, appropriation ou destruction d'un bien appartenant à autrui.

Délinquance		
	P-1	P
Nombre total d'atteintes aux biens	9	10
Dont cambriolages	1	2
Dont vols liés aux véhicules	2	1
Destructions et dégradations	1	2
Dont dépôt d'ordures ou déchets	0	0

Prévention : ensemble des actions menées par les gendarmes visant à empêcher un fait en s'appuyant sur la mise en œuvre de mesures actives et dissuasives.

Présence gendarme : nombre d'heures de service réalisées par les militaires de la gendarmerie sur la commune.

Accidents corporels : accident de la circulation routière qui survient sur une voie ouverte à la circulation publique, qui implique au moins un véhicule et provoque au moins une victime.

Tués : personnes impliquées dans un accident de la circulation routière et décédées dans les 30 jours qui ont suivi.

Blessés : usagers nécessitant des soins médicaux.

Intervention		
	P-1	P
Nombre total d'interventions	52	52
Dont différends violences intrafamiliales	2	0
Dont accidents de circulation routière	5	2
Dont tapages	3	1
Dont divagations	1	4
Dont ivresses publiques et manifestes	0	0

Transport, constatations et mesures prises d'une patrouille de gendarmerie suite à son engagement d'initiative ou à la demande d'une personne.

Prévention		
	P-1	P
Actions de prévention et heures/gendarmes	7	74
Présence		
	P-1	P
Total heures/gendarme sur la commune	1 368	1 395

## RENCONTRE AVEC JANA HENKRICHOVA MOSAÏSTE SUR VERRE

CM1

Le lundi 27 mars, nous avons rencontré, à la mairie d'Avanne-Aveney, Jana Henkrichova qui est mosaïste sur verre. Elle fait des fleurs en papier crépon, des décorations de meubles et d'objets avec de la mosaïque (tables, armoires, chaises, miroirs...). Elle nous a expliqué son métier et ses techniques !

Pour la technique, elle utilise des outils spécifiques; elle découpe le verre avec un outil qui s'appelle un «diamant» (outil servant à couper le verre).

Pour les couleurs, elle mélange la peinture et ajoute beaucoup de paillettes.

Nous l'avons questionnée sur son âge et ses motivations. Elle nous a répondu qu'elle avait commencé à l'âge de 17 ans ! Elle a découvert la mosaïque avec sa maman et elle a commencé avec des bouts de carrelages cassés.

Nous avons été impressionnés par son métier, sa technique.

Maléna, Robin, Joël et Sasha, CM1



## NOS NICHOURS ET NOS MANGEOIRES

CP-CE1

Il y a un an, nous avons assemblé des nichours et nous les avons installés autour de l'école.

Au printemps, nous avons eu une belle surprise...

Deux familles d'oiseaux, ont construit, chacune, un nid !

Pendant l'hiver, nous avons déposé de la nourriture dans les mangeoires.

Nous sommes très contents d'avoir eu des oisillons.



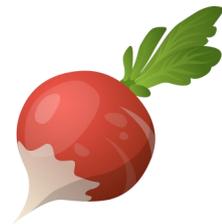
## LES BACS DE PLANTATIONS

GS-CP

Avec des bacs installés par la mairie, toutes les grandes classes ont fait des plantations. Nous avons un petit chemin pour observer. Les GS-CP ont planté des bulbes, de la menthe et des graines de radis. Nous avons arrosé un peu tous les jours pour que tout pousse bien. Après 3 semaines, les fleurs ont des pétales de toutes les couleurs. Les radis étaient tout petits, et maintenant, ils sont grands. Les maitresses pourront faire leur thé avec la menthe. Quand on aura mangé les radis, nous pourrions planter d'autres choses. Les classes ont planté aussi : de la lavande, des fraises, de la salade, du romarin, des haricots, de la sauge fleurie, de l'Aloé Véra et des bulbes de fleurs. Venez voir notre petit jardin !



Les GS-CP



## LE NETTOYAGE DU VILLAGE

CE1

Le vendredi 2 juin, les enfants de l'école ont nettoyé le village pour ramasser le plus de déchets possible.

On a formé 12 groupes. Dans chaque groupe, il y avait des enfants de chaque classe (des CP au CM2) avec des accompagnateurs : des parents, des mamies, des papis et les maîtresses et le maître. Chaque groupe a ramassé des déchets dans des quartiers différents.

On a ramassé beaucoup de déchets.

Cette action a permis de sensibiliser les élèves au respect de l'environnement.



### Liste du matériel par groupe:

- un plan
- des pinces
- des gants
- un sac poubelle noir pour les déchets non recyclables
- un sac poubelle blanc pour les déchets recyclables
- des gilets fluos



La classe des CE1

## JEUDI 15 JUIN, INTERVENTION DES APICULTEURS À L'ÉCOLE POUR 7 CLASSES.

PS

### La petite section nous raconte !

« Aujourd'hui on a eu a la visite de 3 messieurs. Ils sont venus pour nous apprendre des choses sur les abeilles.



Dans la salle de jeux on a vu une ruche et des vraies abeilles. La reine a un point rouge pour la retrouver. Elles vont chercher du nectar, du pollen, elles ne dorment pas la nuit, elles s'occupent de la reine et des bébés, du nettoyage de la ruche et elles fabriquent du miel et de la cire.



Sous le préau, fabrication d'une bougie en cire d'abeille : il faut poser la mèche au bord de la feuille de cire, rouler la cire et ça devient une bougie

Dans la classe on a appris une chanson, on a vu des photos de différentes abeilles et des photos d'œufs d'abeille.



**C'était trop bien, super bien, très très bien , merciiii ! »**



## UNE SUPERBE AVENTURE !

CM2



Le mardi 9 mai, notre classe de CM2 est allée à la base nautique d'Avanne-Aveney (Woka loisirs) pour faire du canoë. Il faisait froid, mais nous étions de vrais petits aventuriers !

A 9 heures, on était déjà tous sur l'eau. La première séance s'est déroulée sur le Doubs.

Eh oui, en effet, l'aventure commençait fort !!!

Nous avons bénéficié de 4 séances pour s'initier au canoë/kayak.

Nous avons appris plein de choses, et fait plein d'activités. On va vous les présenter :



Premièrement, on a commencé à embarquer puis à pagayer sans zigzaguer et enfin à se diriger.

Ensuite nous avons appris à changer de places avec notre partenaire, puis nous avons pu faire quelques courses !

Une fois à l'aise sur le canoë, nous nous sommes enfin jetés à l'eau !

Et c'était parti pour une balade sur l'eau de 4 km.

Nous avons également pu descendre le barrage deux fois !



A la fin de chaque séance, nous étions épuisés mais vraiment enthousiastes.

Encore merci à Patrice Campioni pour sa compétence et sa patience !!

## PAROLES D'ENFANTS ...

J'ai adoré les séances car, au début, on était à deux sur l'eau et ça me rassurait. Mais finalement c'est la dernière séance que j'ai préféré car on était seul dans le canoë. J'ai beaucoup aimé la descente du barrage !

**Alexis**

J'ai adoré car nous étions proches de la nature. L'air sur l'eau m'a fait du bien. J'ai trouvé cette activité intéressante car elle développe l'équilibre.

**Manolo**



J'ai appris plein de choses mais le plus important est que je me suis beaucoup amusée. J'ai appris des autres et j'ai pu les aider aussi.

**Lisa**

C'était agréable d'être sur l'eau. Il y avait plein de choses à apprendre sur le Doubs. Et puis c'était sportif. J'ai adoré !

**Anais**

Ces 4 séances sur l'eau ont été une aventure extraordinaire. J'ai découvert la façon de diriger le bateau. Même si lors de la première séance je n'étais pas rassurée, les autres séances étaient magiques !

**Laëtitia**

Je n'ai pas trop aimé les premières séances car il faisait froid. Mais c'était bien de découvrir un nouveau sport et puis on faisait plein de jeux !

**Lola**

### CHAMPIONS DU BIATHLON !



Le championnat académique organisé par l'UNSS a eu lieu cette année dans notre village, c'était le mercredi 25 avril.

La mairie a proposé aux CM1 - CM2 de profiter des installations et de l'encadrement. C'est ainsi que nous avons eu la chance de pratiquer 2 sports l'après-midi du mardi 24 avril.

Les classes étaient mélangées et nous étions répartis en 2 groupes pour alterner 2 activités : le tir laser et la course d'orientation.

#### Biathlon

Au début, nous nous sommes entraînés à tirer avec un pistolet laser sur une cible pour comprendre comment ça fonctionnait. Ensuite, nous nous sommes divisés en plusieurs équipes de

4 élèves.

Le parcours commençait par une course, puis on tirait sur des cibles pour repartir donner le relais au suivant.

#### Course d'orientation

La course d'orientation s'est déroulée dans la zone du stade, du parc et des petites rues longeant le Doubs.

Le départ et l'arrivée étaient situés sous le pont. Il y avait des balises un peu partout qu'on devait badger. La difficulté était de se repérer sur un plan

afin de retrouver toutes les balises.

A la fin de la course, un ordinateur nous indiquait combien de balises nous avions validées.

C'était un bel après midi sportif et amusant même si la météo nous a fait quelques farces !

#### Les récompenses

A l'issue de ces 2 épreuves sportives, nous avons tous été récompensés avec un diplôme, des médailles, des petits cadeaux ainsi qu'une coupe pour la classe .

Puis un délicieux goûter nous attendait !

Merci pour cet après midi sportif !



Au cross il fallait être très rapide, c'était pour ça que j'étais assoiffé. On aurait cru être en compétition. Mes équipiers étaient très forts ! Même si c'était difficile, on a été fiers de nous. Merci beaucoup pour ça .

Enzo CM1

Ce qui m'a plu c'est que c'était bien organisé, bien expliqué et que ça a été bien localisé. Ce que j'ai le plus aimé, c'est la course d'orientation, puis en 2ème le cross. Il y a eu un moment un peu compliqué, car il a eu la grêle. Heureusement, avec Cloé nous étions au parc. J'ai aimé à la fin, quand il a eu un moment un monsieur nous a révélé une balise.

Lison CM1

Au biathlon j'avais du mal à courir dans les herbes hautes (j'avais l'impression de marcher!). Il y a eu aussi l'épisode de la grêle (pas très agréable !) A la fin on ne pouvait plus accélérer (j'avais envie d'arrêter alors qu'il me restait 10 mètres) ! On nous a aussi appris à fermer l'œil pour mieux viser (au début tu as l'impression d'être correct mais tu bouges et tu loupes la cible) ! L'organisation était impressionnante on aurait dit que notre arrivée était préparée depuis des mois ! A la course d'orientation on a eu la chance de rencontrer une débutante professionnelle ! (c'est elle qui nous a tout expliqué et un monsieur complétait). Et surtout je vous souhaite de vivre une autre aventure avec ses organisateurs.

Maléna CM1

Au début on a fait de l'orientation et à la fin j'étais super heureuse. J'ai trouvé ça génial, même si on a couru sous la grêle . Puis j'ai fait du biathlon. C'était très bien même si je n'étais pas forte . J'étais fière de moi. Ensuite Madame la maire nous a donné des médailles et des diplômes qu'on a fait signer par les animateurs .

Louise B.

La classe de CM2

## SORTIE AU SPECTACLE « LIBERTÉ »

Le jeudi 11 mai, les élèves des classes de PS, MS-GS et GS-CP se sont rendus à la patinoire Lafayette. Ils ont assisté à un spectacle de patinage artistique où quelques camarades de classe patinaient en costume et en musique !



## DANS LA ROUE DES HANDICAPÉS...

CE2

Le 27 avril, nous, les élèves de l'école du pont bleu nous avons rencontré des handicapés et des étudiants APA ( Activités Physiques Adaptées) et nous avons essayé de nous mettre à la place des handicapés :

- On a appris la langue des signes avec Floriane :  
dire bonjour, ça va,... etc... avec des gestes.



- On a fait du Goal ball (sport pour les non-voyants qui utilisent un ballon sonore) avec Sandrine, championne d'Europe !

- On a fait de la boccia avec Enzo : jeu de pétanque pour les handicapés moteurs.



- On a fait un parcours dans un fauteuil roulant de sport.

Le lendemain, nous avons posé des questions à Ludo et Priva, deux personnes qui sont handicapées moteurs. Priva est né avec une maladie qui l'a rendu handicapé alors que Ludo a eu un accident de voiture à 18 ans. Ils font du basket en fauteuil roulant et Ludo fait aussi de la danse.

On a appris qu'ils pouvaient conduire des voitures adaptées et surtout que ce n'est pas si difficile de vivre en étant handicapé car on peut s'adapter et être heureux ! Nous avons beaucoup aimé ces échanges.



## SERVICE ANIMATION :

### \* Un accueil de loisirs extrascolaire (pendant les vacances)

Cet été, l'équipe d'animation a accueilli 90 enfants

- deux semaines du 10 au 21 juillet (sauf le 14/07 férié).
- une semaine du 21 au 25 août.

Thématiques par semaine :

- Semaine 28 : du 10 au 13 juillet

« Nos amis les animaux » 37 enfants



- Semaine 29 : du 17 au 21 juillet

« Voyage a travers le monde » 27 enfants



- Semaine 34 : du 21 au 25 août

« Les Apprentis Aventuriers » 28 enfants



Les inscriptions se font en lignes sur e-enfance, la facturation se fait à la semaine .

**Cette année le service animation propose deux semaines d'accueil pendant les vacances de la Toussaint : du 23 octobre au 4 novembre 2023 (sauf le mercredi 1<sup>er</sup> férié).**

**Rappel :** les demandes de réservation se font par internet via le logiciel E-Enfance utilisé pour le service périscolaire. Le dossier d'inscription doit être rempli et retourné en mairie (ce dossier est valable 1 an).

### \* Un accueil périscolaire

#### L'ÉQUIPE D'ANIMATION ACCUEILLE VOS ENFANTS :

- le matin de 7h30 à 8h20 du lundi au vendredi.
- le midi de 11h30 à 13h20 du lundi au vendredi.
- le midi avec repas de 11h30 à 13h20 lundi, mardi, jeudi, vendredi.
- le soir de 16h30 à 18h00 lundi, mardi, jeudi, vendredi.
- le mercredi matin de 7h30 à 12h30.



**Rappel :** toutes vos demandes de réservations et d'absences se font par internet via le logiciel E-enfance.

L'envoi de vos certificats médicaux pour justifier l'absence de vos enfants se fait à l'adresse suivante :

[periscolaire2-mairie@avanne-aveney.com](mailto:periscolaire2-mairie@avanne-aveney.com)



## UNE SALLE DES JEUNES (SDJ)

Toute l'année

Quentin MARCAIRE et Justine CAMMARATA coordonnent les activités de loisirs.

Cet accueil permet aux jeunes de se retrouver et d'échanger autour de projets d'animation, de soirées thématiques, de sorties et de participer à l'organisation de deux séjours par an.

Il permet la pratique de sports de pleine nature les mercredis après-midi : tir à l'arc, VTT, canoë kayak, course d'orientation etc...

### Les horaires :

- Le mercredi de 14h00 à 17h30

**Nouveau service dès la prochaine rentrée scolaire**

- Le vendredi de 19h00 à 21h00

Des mini-stages sont organisés également pendant les petites vacances.

Le vendredi 7 juillet les adolescents ainsi que leurs parents ont été conviés à une soirée barbecue à la base nautique de la commune.

Pour s'inscrire à la salle des jeunes, une cotisation symbolique de 5 €/enfant est demandée aux familles.



### Les séjours vacances

Cet été la commune d'Avanne-Aveney en partenariat avec le Groupe Profession Sport Loisirs 25 a offert la possibilité aux jeunes adolescents du village de partir 5 jours à MONTBOZON.

Ce sont donc 9 adolescents du village qui ont pu profiter de ce séjour Troll-Ball du 24 au 28 juillet, encadrés par Justine CAMMARATA et Quentin MARCAIRE. Au programme de cette aventure médiévale fantastique : des jeux de rôles, du troll-ball, du canoë kayak, de l'accrobranche, du tir à l'arc. Une semaine bien remplie, riche en émotion qui a permis aux jeunes du village de partager des moments privilégiés et de ramener des souvenirs inoubliables !!!

**A venir : sortie EUROPAPARK le samedi 16 décembre**

**Contacts :** Quentin MARCAIRE

Tel 07.82.46.95.99

mail : [salledesjeunes@avanne-aveney.com](mailto:salledesjeunes@avanne-aveney.com)

ANNÉE 2023/2024  
**SALLE DES JEUNES**  
MAIRIE D'AVANNE-AVENEY

TOUS LES MERCREDIS DE 14H A 17H  
TOUS LES VENDREDIS DE 19H A 21H

CONTACTS : QUENTIN MARCAIRE 07 82 46 95 99  
Mail : [salledesjeunes@avanne-aveney.com](mailto:salledesjeunes@avanne-aveney.com)

Logo of the Mairie d'Avanne-Aveney and the PS1 logo are also visible on the poster.

### TOUTE L'ACADÉMIE À AVANNE-AVENEY POUR LE RAID UNSS

La commune d'Avanne-Aveney a accueilli mardi 25 et mercredi 26 avril le raid académique de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS). 250 élèves de collège et lycée se sont affrontés par équipe mixte de 4 élèves sur un enchaînement d'activités physiques de pleine nature.

Le prologue du mardi soir comptait une épreuve de laser run (biathlon course/tir au pistolet laser), un bike and run (1 vélo pour 2) le long du Doubs et une course d'orientation urbaine dans le centre du village d'Avanne.

Après une pasta-party, au stade de football, et une nuit sous tente sur le terrain en herbe, les élèves ont repris mercredi matin le chemin de la compétition. Au programme, course d'orientation, VTT orientation, Run and Bike, Canoë Kayak, trail, tir à l'arc. Les épreuves se sont terminées dans l'après-midi.

Les médailles ainsi que les coupes de la commune ont été remises par Mme le Maire, Madame BERNABEU et Monsieur MENANTEAU le secrétaire général. Ils ont pu rappeler à l'occasion de ce protocole, l'attachement de la commune à la promotion du sport scolaire et des activités de pleine nature, dans un environnement idéal pour de telles pratiques sportives.

Une action accueillant deux classes de l'école du Pont bleu a été mise en place pour initier les plus jeunes au sport scolaire. En effet, les CM1 et CM2 ont pu participer à « leur mini raid » organisé par les élèves de la section Raid du lycée Victor Hugo de Besançon illustrant le slogan de l'UNSS « pour les élèves et par les élèves ». Tous ont été récompensés par une médaille et un diplôme de participation UNSS.

Madame le maire a pu remercier M. Serge MOMMESSIN, directeur régional de l'UNSS et ses équipes d'organisation, pour cette manifestation réglée au cordeau impliquant près de 300 élèves et encadrants sur deux jours. Le rendez-vous est pris pour de prochains évènements.

#### Palmarès du Raid UNSS :

Collège établissement : Collège le Rochat – Les Rousses

Lycée établissement : Lycée Jules Haag – Besançon

Lycée excellence : Lycée Victor Hugo - Besançon



### TRAIL DES FORTS : UNE ÉDITION ANNIVERSAIRE MAGNIFIQUE

Pour la 20<sup>ème</sup> édition, les organisateurs du Trail des Forts, 1<sup>er</sup> événement outdoor du Grand Est, rappelons-le, ont vu grand. Le village d'accueil a été déplacé de la friche des Pré-de-Vaux vers le parking de la Rodia et indéniablement, cette délocalisation a donné à la fête une tout autre physionomie : un cadre vert qui tranche avec le milieu minéral de la friche ; un dispositif en « box » qui donne une véritable allure de village de course avec une allée centrale qui dessert les chapiteaux de l'organisation, des sponsors, des animations, des équipes support, la scène musicale, etc. ; une vue époustouflante sur la Citadelle quel que soit l'endroit où on se trouve.

L'édition anniversaire a fait oublier la météo exécrable de la 1<sup>ère</sup> édition : l'alternance de soleil et de nuages a donné un temps idéal pour les sportifs. L'ambiance à Avanne-Aveney était chaude comme à l'accoutumée avec des bénévoles bien en place qui ont permis la réussite de la traversée du village, sous la direction de Franck Bourgaigne qui reprend la supervision du site après Loïc Leroy : portique à cloches et haie d'honneur ont tranché avec le calme des massifs forestiers traversés sur les 27 premiers kilomètres.

Comme en 2022, sur les huit épreuves proposées, le 21 km est celle qui rassemblait le plus de participants, avec 1800 dossards. Elle se gagne en 1h26 chez les hommes (Mathieu BRUCKI) et 1h56 chez les femmes (Manon BOUGEOT). La course-phare, le 60 km en solo et en relais, n'était pas en reste avec 840 coureurs passant à Avanne-Aveney. Ce parcours, exigeant mais aux points de vue et sites remarquables, se gagne en 5h15mn chez les hommes (Aurélien COLLET) et 6h02mn chez les femmes (Karine LOYER). De belles performances quand on sait que le gros du peloton arrive entre 7,5 et 8,5 heures de course.

L'ASTB, association organisatrice, a marqué cet anniversaire par une épreuve spécifique, le challenge sur trois jours : le contre-la-montre de 4 km le vendredi soir, le 21 km le samedi après-midi et le 11 km le dimanche matin. Parmi les 200 coureurs inscrits, Mathias MICHAUT et Ludivine GENDRIER ont tiré leur épingle du jeu. Un format ludique et original qu'il serait regrettable de ne pas voir réitéré. Vivement 2024 !



### ACTIVITÉ « PRODUITS MÉNAGERS À FAIRE SOI MÊME »

L'activité « produits ménagers à faire soi-même » fût un moment très convivial et fort apprécié des participantes que nous remercions vivement pour leur présence.

Un deuxième atelier avec de nouvelles recettes leur sera proposé prochainement ( date encore non définie ).



### COMMÉMORATION DE LA CAPITULATION DE L'ALLEMAGNE NAZIE EN 1945

Le 8 mai marque officiellement la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. La capitulation du IIIe Reich, signée à Berlin. C'est la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie. Le conflit a fait des dizaines de millions de morts sur le continent.

C'est à 11H30 Place Champfrêne, sous un ciel radieux qu'a eu lieu la cérémonie devant un public nombreux en présence d'un détachement militaire avec un piquet d'honneur de la 1ère Compagnie de Transmissions Divisionnaire de Besançon, des porte-drapeaux et d'élus du village. Lecture par madame le maire du message de Mme Patricia MIRALLÈS, secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire. Dépôt de gerbe effectué par l'AFCAC et par Mme le maire, au pied du monument, accompagné de jeunes enfants et adolescents du village. Lors de cette manifestation, une remise de décoration à Messieurs Marc BOURRIOT et Daniel PETETIN. Comme à l'accoutumée, la cérémonie s'est achevée par la Marseillaise, suivie du verre de l'amitié en mairie.



# MANIFESTATIONS PASSÉES

## VOYAGE DANS LE JURA

59 participants ont pu profiter du patrimoine jurassien lors du voyage du 20 mai 2023



Musée du jouet



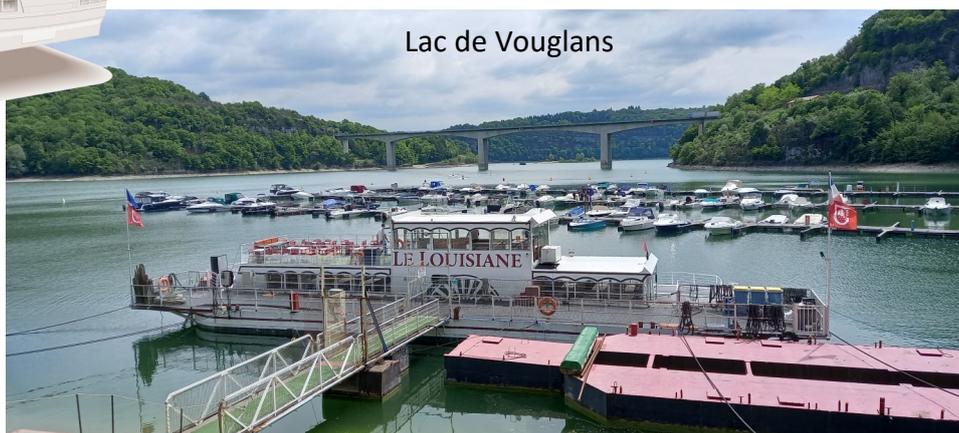
Baume-les-Messieurs



Cave du domaine BAUD



Vue depuis Château-Chalon



Lac de Vouglans

## NOS PETITS LOUPS



Le vendredi 16 juin l'association « Nos petits Loups » et les enseignants ont organisé

### La kermesse de l'école

En cette fin d'année scolaire, les élèves de l'école et leurs parents se sont retrouvés dans la cour de l'école pour un moment festif et convivial.

Ils ont pu profiter des stands de jeux animés par des enseignants et des parents volontaires, participer à la tombola et se régaler de crêpes, gaufres et barbe à papa.



Après le pique-nique géant, la soirée s'est terminée avec le spectacle de la compagnie RUBATO offert par l'association « Nos petits loups »



Quelle belle fin de journée !

Un grand merci à tous ceux qui se sont investis pour la réussite de cette kermesse.

Nous espérons vous retrouver lors des prochaines manifestations.

En attendant, n'hésitez pas à nous contacter [nospetitsl@gmail.com](mailto:nospetitsl@gmail.com) et à suivre l'actualité de l'association sur notre [page Facebook : NOS PETITS LOUPS D'AVANNE](#)

### GRANDES HEURES NATURE : LE RAID, UN FORMAT POPULAIRE !

Le Raid est une course qui consiste à passer différentes épreuves les unes à la suite des autres soit en solo soit en équipe. Il demande endurance et adaptation aux conditions de sport variables. Autant dire que ce n'est pas à la portée de tout le monde sans un minimum d'entraînement.

C'est pourquoi le festival Grandes Heures Nature (GHN) tente de démocratiser cette pratique sportive à chaque édition avec le Raid Découverte, destiné aux dilettantes, en marge de l'épreuve Raid Aventure. Et ça marche. Le 17 juin dernier, 100 équipes « Découverte » ont rivalisé sur 30 kilomètres tandis que 35 équipes « Aventure » ont parcouru les 60 kilomètres réservés aux plus affutés. Celui-ci se gagne en 5h48 chez les hommes, 11h05 chez les femmes et en 6h15 pour les équipes mixtes. Le Raid Découverte se gagne en 2h43 chez les hommes, en 3h34 chez les femmes et en 3h10 en mixte.

Mais ce n'est pas le chrono qui compte : le sport entre amis, en famille, sur des terrains variés avec une météo favorable, voilà les ingrédients qui donnent le sourire, font rencontrer les gens dans un contexte de dépassement de soi et permettent la découverte d'un territoire. Tous les objectifs du festival ici réunis.



### HAVANA BLUE AU TOP DE SA FORME !



Ce samedi 17 juin, on n'était pas encore au solstice d'été mais le jour a semblé plus long que d'habitude sur la place Champfrêne ! Quand les instruments se sont tus, que les spots se sont éteints, que la buvette s'est repliée, que le public s'est retiré sans empressement, on s'est dit que le temps a suspendu son vol et que la nuit sait parfois nous surprendre.

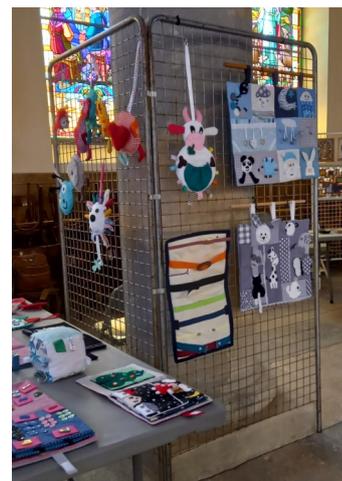
Voilà un des effets du groupe Havana Blue, retenu à Avanne-Aveney pour fêter la musique et le passage à l'été. La parenthèse du bien-être pourrait sonner comme une énième enseigne de cabinet sophrologique mais elle est bien celle que procure Havana Blue quand il se lance d'un souffle dans le répertoire des titres rock

indémoudables. Un tourbillon de deux heures dans lequel les musiciens Christophe, Laurent, Rémy, Philou et Yann, sous la houlette du charismatique Xavier au chant, nous entraînent entre Queen, les Rolling Stones, Depeche Mode, Clapton, Eddy Mitchell, Johnny, Cabrel, et même Céline Dion. Et quand les 500 spectateurs commencent seulement à sentir le rythme monter dans les jambes, à descendre dans la fosse, l'heure de replier a sonné et la parenthèse se referme.

Heureusement, Havana Blue se produit de plus en plus dans le Grand Besançon et en Bourgogne Franche-Comté, surveillez leur programme sur Facebook.

## MANIFESTATIONS PASSÉES

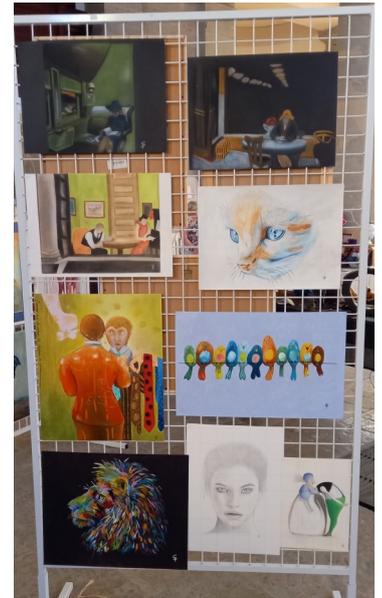
### EXPOSITION DES TALENTS DU VILLAGE À L'ÉGLISE



Un beau succès pour la 2ème exposition des talents du village  
qui ont eu plaisir à se retrouver le samedi 17 juin 2023



## MANIFESTATIONS PASSÉES



**Un grand merci aux participants et rendez-vous est pris pour 2024**



## CONCOURS DE PÉTANQUE



Le 17 juin dernier était organisé le deuxième tournoi de pétanque sur le terrain stabilisé. 26 équipes en doublettes étaient en compétition.

A l'issue de ce tournoi qui se déroulait sous un très beau soleil, Madame le maire remettait un cadeau aux premières équipes :



1 - Benjamin Dietrich et Mathieu Kurry



2 - André et Nicolas GANARD



# MANIFESTATIONS PASSÉES

## CONCERTS À L'ÉGLISE

De nombreux spectateurs ont pu apprécier les concerts organisés entre avril et juin 2023

### FESTIVAL DES DIMANCHES D'AVRIL

16/04/2023



### CHORALE AIR DU TEMPS

12/05/2023



### CHORALES SANDUNGA ET L'ALOUETTE

02/06/2023



# MANIFESTATIONS PASSÉES

ORCHESTRE D'HARMONIE MUNICIPALE DE BESANÇON

23/06/2023



## RETOUR EN IMAGES SUR LES ATELIERS DE LA BIBLIOTHÈQUE



# LES RENDEZ-VOUS "FAIRE SOI-MÊME"



Je participe à un  
atelier de fabrication  
de produits ménagers  
près de chez moi

**Samedi 30 septembre 2023**

**salle du conseil Avanne-Aveney à 14h**

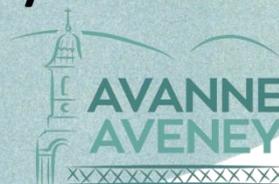
**Soyons malin,**

**apprenons à utiliser des ingrédients naturels pour fabriquer  
facilement nos produits ménagers, à moindre coût.**

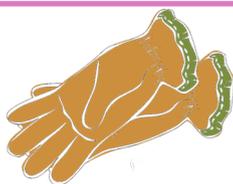
Ces ateliers sont proposés par la mairie, en partenariat avec le SYBERT,  
et animés par une équipe de bénévoles.

**Sur inscription [s.essert@free.fr](mailto:s.essert@free.fr) / sms: 06.85.85.92.52**

Plus d'informations auprès de votre mairie.  
[sybert.fr](http://sybert.fr) • 03 81 21 15 60



## MANIFESTATIONS A VENIR



### CHANTIER PARTICIPATIF : SAMEDI 19 AOÛT



#### POURSUITE DE LA RESTAURATION DE LA MARE MOREL, MARE FORESTIÈRE

Curage, par enlèvement de matière organique et de système racinaire, et de branchages de la mare Morel.

Prévoir pelles, bûches, brouettes, seaux de maçon, scies à main, sécateurs, coupe branche. Gants, bottes et vêtements de travail.

Repas tiré du sac pour celles et ceux qui le souhaitent le midi.

Rendez-vous à l'intersection de la route départementale 106 entre Montferrand-le-Château, Rancenay et le chemin blanc du Toupot.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Cécile Cau par mail [ceccau@free.fr](mailto:ceccau@free.fr) ou au 07.82.43.95.24 après 18h. Inscription obligatoire.

En cas d'impossibilité (grosse pluie avant cette date remplissant la mare) alors report **au samedi 7 octobre**.



### THE SERIOUS ROAD TRIP

Le festival Serious aura lieu cette année sous chapiteau à Avanne-Aveney **du 20 au 24 septembre**.

Association "The Serious Road Trip"

32 Fbg Rivotte  
25000 Besançon

tél: 06.50.38.25.45

<http://chb.theseriousroadtrip.org/>



### Sortie nature : samedi 23 septembre 2023 de 9h30 à 12h

#### Les oiseaux d'Avanne-Aveney



Avec un guide de la LPO, découvrez et observez en famille les différentes espèces d'oiseaux et participez à des activités ludiques pour apprendre à les reconnaître, à les écouter et à comprendre leurs comportements. Sortie adaptée aux enfants.

Prévoir des jumelles (prêt possible pour ceux qui n'en ont pas) et des vêtements adaptés à la météo, rendez-vous au parking du stade.

Nombre de places limité à 20 personnes.

Inscription obligatoire : [franche-comte@lpo.fr](mailto:franche-comte@lpo.fr) - 06 98 95 45 13



Agir pour  
la biodiversité



# Marché de Noël de Colmar



**Samedi 25 novembre 2023**

07h30 : Départ d'Avanne-Aveney, direction Riquewihr

10h30 : Arrivée à Riquewihr

12h30 : Pose déjeuner dans un restaurant à Riquewihr

14h00 : Départ de Riquewihr

14h30 : Arrivée à Colmar

Temps libre sur le marché de Noël

17h30 : Départ de Colmar, direction Avanne -Aveney

20h30 : Arrivée à Avanne-Aveney



**Menu**

Choucroute Royale  
(7 garnitures)  
\*\*\*\*\*

Kougelhopf glacé et son coulis  
\*\*\*\*\*

1/4 de vin d'alsace

**Tarif unique  
55 euros**



Bulletin d'inscription **avant 20 octobre 2023**

NOM / Prénom : .....

Nombre de personne : .....

N° de téléphone : .....

Adresse : .....

Mail : .....

## MANIFESTATIONS A VENIR

### LIVRE DANS LA BOUCLE 2023

Dans le cadre des livres dans la boucle , la bibliothèque recevra un auteur jeunesse **Gaël AYMON**

**SAMEDI 16 SEPTEMBRE A 14h30**  
**à la bibliothèque**

Une manière de rencontrer un auteur et de lui poser toutes vos questions.

Il écrit des albums et des romans pour un public à partir de 5 ans jusqu'aux jeunes adultes.

Ses albums et romans sont disponibles en prêt à la bibliothèque.



**RENCONTRE**  
Bibliothèque municipale  
Avanne-Aveney



**Gaël AYMON**  
JEUNESSE



**SAMEDI 16 SEPT. 14h30**



Inscription obligatoire sur [livresdanslaboucle.fr](http://livresdanslaboucle.fr)

**LIVRES DANS LA BOUCLE**  
GRAND BESANÇON

b Besançon Bibliothèque municipale Avanne-Aveney CNL CNU CNA CNA CNA smci

### CONCERT DU SAMEDI 2 DÉCEMBRE 2023 À 20H00 À L'ÉGLISE

Apportez à votre soirée une touche de douceur et de bonne humeur grâce à la magie du Gospel entonné par le groupe "Goodspell". Avec plus de 15 ans de savoir-faire et d'expérience, cette troupe de passionnés a plus d'un événement à son actif et se fera une joie d'illuminer votre soirée de leurs voix chaleureuses.



**AFM TÉLÉTHON**  
INNOVER POUR GUÉRIR

**TENNIS DE TABLE**



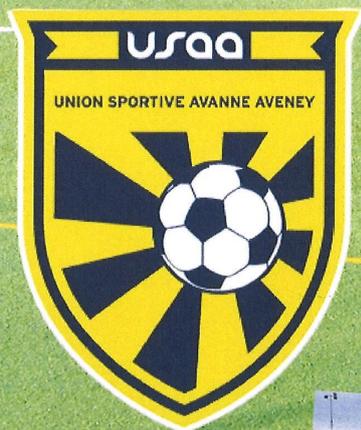
**Samedi 2 Décembre**, le club de tennis de table organisera «**Les 12 Heures Non Stop de Tennis de Table**» au club, à la **salle d'Aveney**, de **9 H 00 à 21 H !**

Initiation, matchs, jeu contre un robot, différentes animations seront proposées, les habitants sont invités à venir passer un moment au club et nous recueillerons les dons au profit du téléthon.

**MUSCLE**  
**TON TÉLÉTHON**

# RECRUTEMENTS SAISON 2023-2024

Dirigeant(e)s  
Bénévoles  
Sponsors



Joueurs, joueuses  
de U6 à seniors



Rejoins-nous !  
Renseignements via notre site web, facebook  
ou tél : 0620617641

## LES ASSOCIATIONS

### ASSOCIATION LASCAR

Le gala de danse 2023 s'est déroulé au Petit Kursaal avec encore de belles chorégraphies réalisées et mises en scène par Christelle Mougard. Dans la première partie, les danseuses ont présenté l'ouverture de la Pie voleuse puis les élèves du cours classique ont évolué sous le signe de la Gaité Parisienne, sur des airs tirés des œuvres d'Offenbach dont le célèbre cancan. Ensuite, enfants et adultes ont présenté des tableaux dans des registres variés alliant rock, pop, musique contemporaine, comédie musicale et musiques italiennes.



*Le rendez-vous est déjà pris pour le prochain gala au Petit Kursaal, les élèves se produiront*  
**mardi 7 mai 2024.**

Inscriptions à toutes les activités proposées  
par l'association LASCAR,  
**samedi 9 septembre 2023 de 10h à 12h à la  
salle d'Avanne-Aveney**



### CLUB SAINT VINCENT



Le club Saint Vincent reprendra  
**le mardi 5 septembre 2023.**





### GYM FORM' AVANNE AVENEY

Depuis plus de 40 ans, l'association affiliée à la **Fédération Française SPORTS POUR TOUS** propose des activités physiques et sportives de loisirs et détente à tous les âges et dans tous les milieux, dans le but de promouvoir la santé et le bien-être, favoriser l'intégration sociale, développer l'échange et la générosité.

**La FF SPORTS POUR TOUS** est une fédération multisports. C'est pourquoi le club offre plusieurs activités. Lors de la saison 2022-2023, plus de 130 licenciés ont pu bénéficier d'une ou plusieurs des 12 séances hebdomadaires proposées par les 2 animateurs et les 5 animatrices.

En juin, de nombreux adhérents se sont retrouvés pour un moment convivial au cours duquel une médaille fédérale a été remise à Sophie, l'une de nos animatrices



Pour la rentrée 2023, toutes les activités ont été maintenues : activités gymniques d'entretien, renforcement musculaire, stretching, Pilates, Qi gong, Bien-être et P.L.U.S. , Marche Nordique.

Afin de répondre à la demande, un deuxième créneau du cours « Bien être et P.L.U.S. » avec Michèle, sera proposé le vendredi de 10h à 11h (quelques séances ne pourront pas se dérouler le vendredi et seront déplacées au mardi 15h, dont la séance de rentrée le mardi 12 septembre) .

Les cours de Pilates du mercredi matin avec Lison deviennent des séances de BODY ZEN : mélange d'activités douces (Pilates, gymball, stretching, feldenkrais, méthode Bernadette de Gasquet...) qui va vous permettre de gagner en souplesse et en tonicité, mais aussi vous apportera une détente profonde. Adapté à tous.

« Renforcement musculaire profond avec matériel », **c'est le NOUVEAU COURS le mercredi de 20h à 21h**, au cours duquel vous travaillerez avec du petit matériel, SWISS BALL et autre.

## LES ASSOCIATIONS

### Informations sur les tarifs 2023-2024 :

Tarif de base d'un cours hebdomadaire pour un adulte habitant Avanne-Aveney : 130 ou 150 €/année, selon la durée de la séance (1h ou 1h15), comprenant la licence assurance fédérale de 32 €.

Licence, donc tarif, réduit de 10 € pour les moins de 18 ans. Réduction « famille ».

Tarifs dégressifs dans le cas de plusieurs activités ou cours hebdomadaires (75 € par activité supplémentaire à partir de la 2ème).

### INSCRIPTION et prise de licence :

- dans un souci écologique et de simplification, de préférence dématérialisées dès le 28 août en contactant le secrétariat « [gfaa.secretariat@gmail.com](mailto:gfaa.secretariat@gmail.com) »
- ou permanence le samedi 9 septembre de 9h à 11h30, salle polyvalente d'Avanne.

### REPRISE DES ACTIVITÉS : semaine du 11 au 16 septembre 2023

Renseignements par téléphone au **03 81 52 97 79**

par mail « [gymformaa@orange.fr](mailto:gymformaa@orange.fr) » ou « [gfaa.secretariat@gmail.com](mailto:gfaa.secretariat@gmail.com) »

Site internet du club : [www.club.sportspourtous.org/gymformavanneaveney-25](http://www.club.sportspourtous.org/gymformavanneaveney-25)

Site internet de la fédération : [www.sportspourtous.org](http://www.sportspourtous.org)

## PORTES OUVERTES ASSOCIATION

### SAMEDI 9 DECEMBRE A LA SALLE D'AVENEY



### TENNIS DE TABLE

Nous accueillerons toutes les personnes intéressées lors de l'entraînement du mercredi

Entre 18 H et 20 H à partir de début septembre.

Salle d'Avaney rue de l'école



Que vous souhaitiez vous initier, retrouver un club, pratiquer « le ping » en loisirs, ou vous entraîner pour goûter aux joies de la compétition et intégrer l'une de nos équipes (au niveau départemental ou régional), rejoignez-nous !

**Une journée portes ouvertes aura lieu  
le samedi 30 Septembre, Salle d'Avaney  
de 9 H 30 à 12 H 30 et de 14 H 30 à 17 H 30.  
Nous vous y attendons nombreux !**



Pour l'initiation ou l'activité « loisirs » ( 2 séances de découverte possibles )

Contactez Bernard DELOULE 06 75 60 94 90

Pour les enfants débutants nous vous orienterons vers un club formateur

Pour l'aspect compétition et intégration dans l'une des équipes engagées ,

### UDDO : Union Des Disciplines Orientales

#### Venez pratiquer le yoga à Avanne-Aveney

Ça fait du bien au corps et à l'esprit !

Vous y gagnerez en sérénité et souplesse : le yoga fait aussi travailler les muscles profonds et favorise un bel équilibre physique et mental.

Le yoga est une discipline spirituelle et corporelle qui vise à libérer l'esprit des contraintes du corps par la maîtrise de son mouvement, de son rythme et cela grâce à la respiration.

Le yoga transmis pendant les cours à Avanne-Aveney, fait partie de la grande famille du Hatha Yoga. Sa pédagogie s'appuie particulièrement sur la respiration dans les préparatifs, dans les postures proprement dites et dans les exercices méditatifs (pranayama).

Chaque élève est invité à vivre, à la mesure de son ressenti corporel, et de ses capacités du moment, l'expérience de la posture la plus juste possible. Ainsi cette posture pourra déployer toutes ses vertus (apaisement, ressourcement, assouplissement, renforcement musculaire...).

Le professeur, **Dominique Duquet**, enseigne cette discipline depuis 15 ans. Il est diplômé de l'Ecole Française de Yoga de Paris (1000 h de formation). Il fait partie de la Fédération Nationale des Enseignants du Yoga et continue à se former au sein de cette fédération.

#### Nos horaires :

**Lundi : 19H10-20h25**

**Mardi : 20H-21H15**

**Jeudi : 9H-10H15 et 10h30-11H45.**

Le montant de la cotisation annuelle : 150 euros pour les habitants d'AVANNE-AVENEY et 155 euros pour les personnes qui viennent de l'extérieur. Vous pouvez régler cette cotisation en 3 fois.

**Un cours d'essai gratuit vous est proposé.**



Pour les préinscriptions et pour tous renseignements :

France-Hélène ALIX

TEL : 06.24.24.31.56- 03.81.52.32.83 ;

Mail : francehelene@gmail.com

# LES ASSOCIATIONS



PETITE ENFANCE  
Accueillir les tout petits

## Relais Petite Enfance des Petits Voyageurs



### Les temps d'animations (0-3 ans)

Pour bien démarrer la rentrée scolaire, venez nous retrouver lors des temps d'animation (0-3 ans) à la salle du conseil de la mairie d'Avanne-Aveney entre 9h et 11h. Au programme : temps d'éveil et jeux libres, médiation animale, éveil corporel, activité artistique, atelier sensoriel... Les dates à retenir :

Le jeudi 7 septembre

Le jeudi 5 octobre

Le mardi 31 octobre



#### Modalités :

Sur inscription pour les parents (au minimum la veille avant midi)

Entrée libre pour les assistantes maternelles

Gratuit pour tous !

**Bon à savoir :** Habitants de la commune de Saint-Vit, vous pouvez participer à toutes nos actions, gratuitement, sur les diverses communes de notre secteur. N'hésitez pas à nous contacter, à consulter notre site internet ou notre page Facebook pour en savoir plus !

#### Retour en images sur « la Fête du jeu »

Organisée en partenariat avec les crèches Familles Rurales d'Avanne-Aveney, Montferrand-le-Château, Grandfontaine et Beure, la première édition de cette « Fête du jeu » spéciale « tout-petits » a réuni près de 70 enfants, le 23 mai dernier !

**Le Relais Petite Enfance des Petits Voyageurs**

- Informations sur les différents modes d'accueil -
- Renseignements sur les métiers de la petite enfance -
- Temps d'éveil pour les tout-petits -
- Accompagnement, écoute et soutien professionnel et parental -

**Permanences téléphoniques**  
Le mardi de 9h30 à 13h30  
Le jeudi de 14h à 17h  
Le vendredi de 9h30 à 13h30

**Permanences sur rendez-vous**  
Le lundi de 9h à 17h à Avanne-Aveney  
Le mardi de 15h - 19h à Saint Vit

**Animations 0-6 ans**  
En matinée de 9h à 11h et en itinérance sur le territoire

**Temps ponctuels**  
Spectacles, conférences, ateliers

**Relais petite enfance**  
2A, rue Saint Vincent, 25720 Avanne-Aveney  
03 81 52 00 47  
relais.petite-enfance@famillesrurales.org  
www.famillesrurales.org/relais-petite-enfance-franche-comte

**Familles Rurales**  
**CD**  
**doubs**



## MICRO-CRÈCHE



Depuis le mois de décembre, Cécile, une intervenante en médiation animale, intervient au sein de la micro-crèche une fois par mois.

Elle vient avec un ou deux animaux différents d'une séance à l'autre. Le choix de l'animal varie en fonction de la météo, de la disponibilité.

La 1<sup>ère</sup> rencontre fut avec des lapins. Cécile a pris le temps de leur expliquer comment caresser les lapins en utilisant une peluche. Puis les enfants ont pu pratiquer. La séance fut conclue avec des jeux.

La 2<sup>ème</sup> rencontre était avec un chien, de race Border Collie. Les enfants étaient au début sur la réserve. Ils semblaient intimidés par la taille. Une enfant, qui a un chien chez elle, s'est approchée, l'a caressé. Son exemple a permis à d'autres enfants d'oser se rapprocher, oser le toucher.

La rencontre en février était avec des lapereaux. Les enfants semblaient plus à l'aise en venant rapidement vers les animaux. Il était nécessaire au cours de cette séance de rappeler de « faire doux » lorsqu'ils les caressaient, les portaient.

Le bénéfice de la médiation animale auprès du jeune enfant est d'expérimenter des situations sensorimotrices et relationnelles originales et ludiques. De prendre en compte l'Autre et apprendre à respecter l'animal.

Il est intéressant d'observer au cours des séances les réactions des enfants. Pour certains, une période de familiarisation avec l'animal est nécessaire. Sortir de sa zone de confort, s'aventurer vers l'inconnu, prendre du plaisir dans la découverte en étant accompagné de l'adulte ou de ses pairs sont constructifs pour l'estime personnel des enfants.

**Prochaine séance le 3 mars.**



## UNE INFORMATION NOUVELLE DU CENTRE DE SOINS

### JACQUES WEINMAN



L'association "Vivre à Avanne" a tiré sa révérence après plus de 20 années d'activité au sein de l'EHPAD. Cette association permettait l'amélioration de la vie socio culturelle en participant à l'organisation et au financement des activités diverses pour le bien vivre des aînés.

Nostalgique de ces belle années, Marc BORG soignant, animateur jeune retraité de l'EHPAD, également membre de l'association "Vivre à Avanne" a souhaité reprendre le flambeau en créant en avril dernier une nouvelle association "Bonheur

part'Agé". Cette dernière a pour objectif de remettre en place des activités qui plaisaient beaucoup aux résidents et à leur famille.

Le 14 juin dernier, accompagnés par le service animation, 10 résidents ont pu bénéficier d'une escapade au parc animalier de Buffard , financée en partie par l'association la FARER (association de bénévoles), .

Le 22 juin 2023, le soleil était au rendez-vous à l'occasion de la fête de la musique pour accompagner des groupes de musiciens venus interpréter des airs d'antan pour le plus grand bonheur de nos anciens.

Marc BORG souhaite avec son équipe remettre en place d'ici l'année prochaine, un atelier théâtre, la journée « vide grenier » dans l'enceinte de l'établissement. Les bénévoles seront les bienvenus afin d'aider à trier les lots, tenir les stands de crêpes, sandwiches, boissons...

N'hésitez pas à adhérer à l'association, les aides et sponsors sont des atouts précieux afin de mettre en place des nouveaux projets, l'achat de matériel, et organiser des sorties extérieures.



#### QUI SOMMES NOUS?

Bonheur Part'agé est une association créée par des membres du service animation afin de prendre le relais de Vivre à Avanne

#### OBJECTIF :

Contribuer à l'amélioration de la vie socio culturelle des résidents de l'établissement (organisation de projets, sorties, spectacles,...)

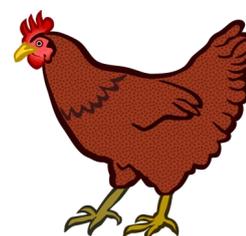
Nous avons besoin de VOUS!!!

Familles, professionnels ou autres, n'hésitez pas à nous rejoindre en adhérant à l'association.

#### Contact :

Président : Marc Antoine Borg : 06.07.73.94.88

Mail : bonheurpartage25@gmail.com



## DÉLIBÉRATIONS

Toutes les délibérations sont disponibles sur le site de la mairie [avanne-aveney.com](http://avanne-aveney.com) et sont communicables sur simple demande par courriel à [mairie@avanne-aveney.com](mailto:mairie@avanne-aveney.com) ou à l'accueil de la mairie.

N° délibération	Titre de la délibération	Votes « pour »	Votes « contre »	Abstentions
<b>CONSEIL MUNICIPAL DU 6 avril 2023</b>				
2023-018	Budget communal 2023 : affectation des résultats 2022	18	0	0
2023-019	Budget Forêt 2023 : affectation des résultats 2022	18	0	0
2023-020	Vote d'approbation sur l'augmentation du taux d'imposition	10	4	4
2023-021	Vote des taux des taxes locales	9	4	5
2023-022	Finances locales : vote des subventions aux associations	16	0	0
2023-023	Vote du budget communal 2023	18	0	0
2023-024	Vote du budget annexe Forêt 2023	18	0	0
2023-025	Tarifs d'inscription au voyage dans le Jura	18	0	0
2023-026	Accueil salle des jeunes : montant de l'adhésion	18	0	0
2023-027	Création d'un contrat unique d'insertion CAE PEC (droit privé)	18	0	0
<b>CONSEIL MUNICIPAL DU 11 mai 2023</b>				
2023-028	Voirie : autorisation de signer la convention de gestion des services d'entretien courant de la voirie avec GBM	18	0	0
2023-029	Fiscalité directe locale : vote de la taxe d'habitation	17	0	1
2023-030	Désignation du référent déontologue et signature de la convention d'adhésion à la mission d'assistance et de conseil mis en place par le centre de gestion du Doubs	18	0	0
2023-031	Activités périscolaires : conventions périscolaires, extrascolaires et accueils adolescents avec la CAF 25	18	0	0
2023-032	Marché public : attribution du marché de sécurisation du site de Valmy	18	0	0
2023-033	Forêt : Programme de travaux 2023	18	0	0
2023-034	Forêt : Tarif de l'affouage	18	0	0
2023-035	Service public : ouverture au public du guichet de la mairie (changement d'horaires)	18	0	0
<b>CONSEIL MUNICIPAL DU 22 juin 2023</b>				
2023-026	Intercommunalité : programme local de l'habitat (PLH) 2024-2029	18	0	0
2023-037	Convention de partenariat entre GBM et la commune d'Avanne-Aveney pour l'organisation du Mardi des rives 2023	18	0	0
2023-038	Finances : subvention au Conservatoire d'espaces naturels (mise en place d'une association foncière pastorale)	18	0	0
2023-039	Extension restauration scolaire : approbation de l'avant-projet sommaire	18	0	0
2023-040	Marchés publics : attribution des lots pour le marché de travaux Rénovation d'un logement existant et aménagement d'un second logement	18	0	0
2023-041	Marchés publics : attribution du marché de fourniture Photocopieuse	18	0	0
2023-042	Services publics : tarifs de la restauration scolaire 2023-2024	9	3	6
2023-043	Services publics : tarifs des services périscolaires 2023-2024	9	3	6
2023-044	Services publics : tarifs des activités extrascolaires 2023-2024	12	2	4

*Tout élu susceptible d'avoir un éventuel conflit d'intérêt, personnel ou professionnel, ne prend pas part au vote de la délibération concernée.*

## NOTRE GRAINOTHÈQUE À LA BIBLIOTHÈQUE



Petit rappel du fonctionnement de la grainothèque :

Elle est ouverte à tous, elle est basée sur le troc , l'échange

Vous pouvez y trouver :

\* **des graines de fleurs**

- pourpiers, glycine, belle de nuit, pavots, nigelles, hibiscus, œillet de poètes, œillet d'indes....

\* **Des graines de légumes**

- melon, courge, butternut, radis, potimarron, rhubarbe, piments doux,

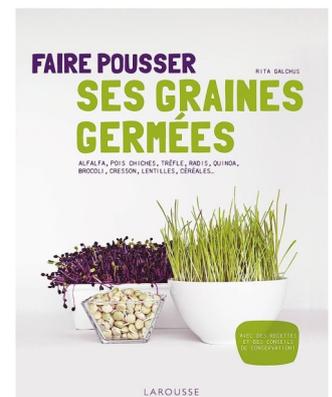
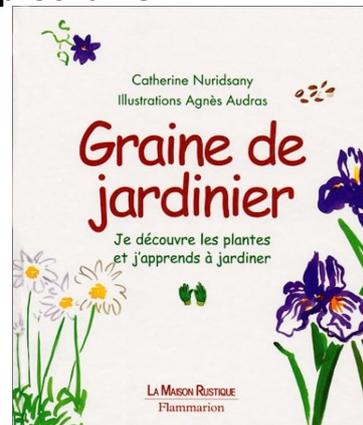
Vous pouvez y déposer des graines et en prendre en échange.

La loi a fait évoluer en mai 2016 , la pratique des échanges des séances.

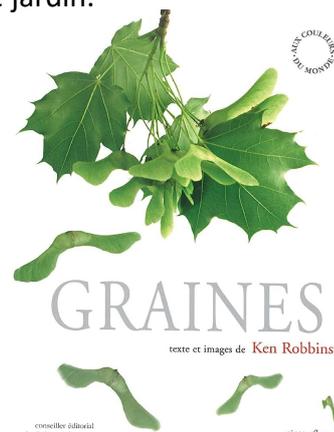
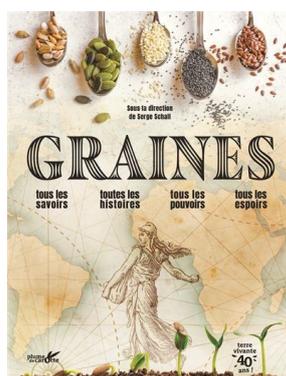
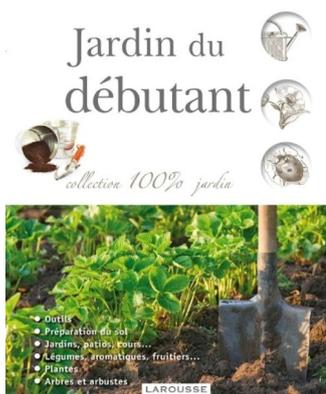
**Les échanges sont autorisés entre particuliers, non professionnels à titre gratuit uniquement.**

**Nous n'avons aucun moyen de vérifier les informations que nous donnent les utilisateurs. Les graines ne sont pas certifiées.**

**Nous comptons sur vous, pour commencez dès maintenant à préparer les semences pour l'année prochaine**

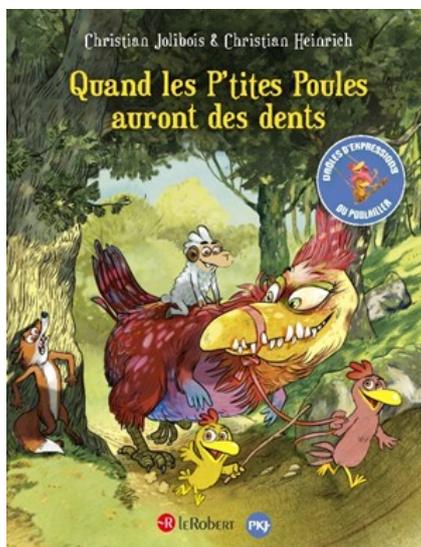


En lien avec la Grainothèque , voici une sélection de documents que vous pouvez retrouver dans nos rayons pour votre jardin.



## COUP DE CŒUR HUMOUR

### « QUAND LES P'TITES POULES AURONT DES DENTS » CHRISTIAN JOLIBOIS



Expressions imagées . Album disponible à la bibliothèque

Très bel album rempli de drôles d'expressions du poulailler.

Je suis sûre que vous en connaissez quelques unes

Extrait :

« **Claquer du bec** signifie avoir très faim, ne plus avoir à manger... » p 21-22

« **Homme de plume** signifie une personne qui fait profession d'écrire. [...] On l'appelle ainsi car avant l'utilisation du stylo ou d'un clavier, on se servait d'une grosse plume pour écrire... » p 50-51

« **Faire l'œuf** ne signifie pas uniquement pondre. Faire l'œuf c'est aussi faire l'imbécile. On disait « Arrête de faire l'œuf » quand on n'en pouvait plus de voir quelqu'un se comporter comme un idiot. » p 74-75

Vous les connaissez sans doute. Alors à vos crayons !!!



Si vous connaissez d'autres expressions, faites les nous parvenir sur l'adresse de la bibliothèque  
[bibliotheque@avanne-aveney.com](mailto:bibliotheque@avanne-aveney.com)



## RÉOUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE LE 6 SEPTEMBRE 2023

### BONNE LECTURE

## POUR S'AMUSER...

### QUELQUES GENTILÉS NATIONAUX QUI SORTENT DE L'ORDINAIRE...

- St-Cloud : clodoaldien
- Bobigny : baldynien
- Charleville-Mézières : carolomacérien
- Château-Thierry : castelthéodoricien
- Epernay : sparnacien
- Meaux : meldois
- St-Omer : audomarois
- Béziers : biterrois
- St-Malo : malouin
- Bourges : berruyer
- Bourg-la-Reine : réginaborgien
- Périgueux : pétrocorien
- Bagneux : balnéolais
- Cahors : cadurcien
- Créteil : cristolien
- Epernay : sparnacien
- Fontainebleau : bellifontain
- Longwy : longovicien
- Montauban : montalbanais
- Meaux : meldois
- Oradour-sur-Glane : radounaud
- Pont-à-Mousson : mussipontain
- Rodez : ruthénois
- Saint-Omer : audomarois

## Où se trouve cette petite maison de lutin ???

Envoyez-nous votre réponse par mail

[mairie@avanne-aveney.com](mailto:mairie@avanne-aveney.com)





## RECETTE ADULTE

### HUILE PARFUMÉE AUX TIGES DE PLANTS DE TOMATES

- 2 tiges de plants de tomates de 15 cm environ, avec les feuilles. Non traitées chimiquement.
- 50 cl d'huile d'olive

Faire chauffer l'huile à 90°. Utiliser un thermomètre à rôtir ou à sucre. Y Plonger les tiges de plants de tomates.

Retirer du feu et laisser infuser une journée puis filtrer l'huile et réserver dans une bouteille en verre.

Cette huile sera d'une belle couleur verveine un peu piquante et acide qui accompagnera très bien les poissons grillés ou en papillote.

Avec quelques fromages de chèvres frais avec des épices ou encore, quelques gouttes sur une salade de fraises à la brousse, avec du miel.



### TARTE TATIN A LA TOMATE

Ingrédients pour 4 personnes :

- une pâte brisée ou feuilletée
- 12 tomates calibre moyen type grappe
- moutarde
- poivre
- basilic frais
- huile d'olive

- Couper les tomates en deux
- Les répartir dans un moule avec la peau contre le fond
- Bien serrer les tomates car à la cuisson, elles vont rétrécir
- Assaisonner avec du poivre et un filet d'huile d'olive
- Enfourner jusqu'à ce qu'elles aient rendu du jus (1/2 h environ).
- Mettre de côté ce jus
- Etaler la pâte et la badigeonner de moutarde,
- Penser à découper un petit cercle au centre de la taille d'une noisette pour la sortie de la vapeur lors de la cuisson
- Recouvrir les tomates de ce disque de pâte, côté moutarde sur les tomates, puis enfourner
- Surveiller la cuisson
- Quand la pâte est cuite et dorée, procéder délicatement au démoulage.
- Parsemer sur votre tarte tatin du basilic ciselé, et servir aussitôt.



Éviter d'ajouter du sel dans cette recette, la moutarde l'étant suffisamment .  
Avec le jus vous pouvez parfumer une salade de riz, de pâtes ou autres .

## POUR LES PETITS CUISINIERS EN HERBE

### Jolies coccinelles des petits chefs



#### USTENSILES :

- 1 petit couteau



- une planche



#### INGRÉDIENTS :

- 6 tomates



- 12 crackers



- 6 olives noires sans noyau



- de la pâte d'olives



- 2 brins de ciboulette



- de la mayonnaise



### avec l'aide d'un adulte

- Coupe les tomates cerises en 2
- Coupe les à nouveau en 2 pour former les ailes des coccinelles
- Coupe les olives noires en 2 dans la largeur pour former la tête
- Coupe les tiges de ciboulette pour faire les antennes
- Dépose de la mayonnaise sur les crackers
- Sur la mayonnaise tu disposes les ailes et ensuite la tête
- Dans le trou de l'olive, plante 2 brins de ciboulette
- Avec la pâte d'olive, fais les petits points noir sur les ailes



**Bonne dégustation!!!**



## AGENDA

### LES DATES À RETENIR

Samedi 19 août 2023 **CHANTIER PARTICIPATIF**  
**POURSUITE DE LA RESTAURATION DE LA MARE**  
**MOREL, MARE FORESTIÈRE**

Samedi 9 septembre 2023 **PORTES OUVERTES ASSOCIATION**  
**SALLE D'AVENEY**

Samedi 16 septembre 2023 **LIVRES DANS LA BOUCLE**  
**BIBLIOTHÈQUE**

Du 20 au 24 septembre 2023 **FESTIVAL SERIOUS**

Samedi 23 septembre 2023 **SORTIE NATURE**  
**ROCHER DE VALMY 80<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE ET**  
**HOMMAGE AUX GROUPES GUY MOCQUET**  
**ET MARIUS VALLET**

Mercredi 27 septembre 2023 **CONSEIL MUNICIPAL**

Samedi 30 septembre 2023 **FABRICATION DE PRODUITS MÉNAGERS**

Jeudi 02 novembre 2023 **CONSEIL MUNICIPAL**

Samedi 11 novembre 2023 **CÉRÉMONIE**

18 et 19 novembre 2023 **EXPOSITION ARTISANAT D'ART**

Samedi 25 novembre 2023 **VOYAGE MARCHÉ DE NOËL**

Samedi 2 décembre 2023 **TÉLÉTHON TENNIS DE TABLE**  
**CONCERT GOSPEL**

Samedi 9 décembre 2023 **ANIMATION DE NOËL**

Mardi 19 décembre 2023 **CONSEIL MUNICIPAL**

### LES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS

**RASSEMBLEMENT VOITURES ANCIENNES**

Le 3<sup>ème</sup> dimanche du mois—Terrain stabilisé

**MARCHÉ HEBDOMADAIRE**

Tous les jeudis à partir de 16h—Place Champfrêne



## ETAT-CIVIL



### DÉCÈS

07/04/2023

**Nathalie DISTELDORF**

21/05/2023

**Louis GUSATTO**

15/07/2023

**Denis JACQUET**

*Le règlement général sur la protection des données (RGPD) stipule que les données personnelles enregistrées aux fins d'inscription d'un acte de naissance, mariage ou décès sur le registre de l'état civil ne peuvent être utilisées à des fins de félicitations ou de condoléances ou publiées dans la presse que si, au moment de l'établissement de l'acte, les personnes concernées ont donné leur accord.*

## CONTACTS UTILES

### Gaz et eaux :

Branchement particulier : 0810 477 477

Accueil clientèle : 0977 409 433

Intervention d'urgence : 0977 429 433

Dépannage électricité : 09.72.67.50.25

Gestion des déchets GBM : 03.81.41.55.35

## Déchetterie de Thoraise

03 81 21 15 60

Du lundi au vendredi :

8h30 – 12h20 et 13h30 – 16h50

Samedi :

été : 8h30 – 12h20 et 13h30 – 17h50

Fermée le 1er jeudi du mois

Hiver : 8h30 – 12h20

et 13h30 – 16h50

Mairie d'Avanne-Aveney

9 rue de l'église

25720 Avanne-Aveney

Téléphone : 03.81.41.11.30

Numéro astreinte élus : 06.88.22.88.69 (SMS non traités)

E-mail : [mairie@avanne-aveney.com](mailto:mairie@avanne-aveney.com)

Site : [www.avanne-aveney.com](http://www.avanne-aveney.com)

## HORAIRES :

A compter du 01 Septembre 2023

Lundi : 9h00-12h00 et 13h30-17h30

Mardi, mercredi, jeudi : 13h30-17h30

Vendredi : 14h00-17h00

Samedi : 10h00-12h00

## BIBLIOTHEQUE

03 81 41 11 34

Mercredi : 15h30-18h30

Jeudi : 15h30-18h30



## Infos pratiques

### Déchetterie des Tilleroyes

03 81 21 15 60

Du lundi au vendredi :

8h30 – 12h20 et 13h30 – 16h50

Samedi :

été : 8h30 – 12h20 et 13h30 – 17h50

horaires d'hiver (du 1er novembre au 28 ou 29 février) : 8h30 – 12h20 et 13h30 – 16h50

Dimanche :

été/ hiver : 8h30 – 12h20

Fermée le 3ème jeudi du mois

## AGENCE POSTALE COMMUNALE

03 81 84 29 07

Du lundi au vendredi : 13h30-16h30

samedi : 10h00-11h45

Levée du courrier :

du lundi au vendredi à 15h45

et à 11h45 le samedi



Vous souhaitez être informé de l'actualité d'Avanne-Aveney ?  
Abonnez-vous à la page Facebook « mairie Avanne-Aveney »  
Et téléchargez l'application « Avanne Aveney » sur votre smartphone